

LE BANQUET ROBERGE

UNE BELLE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE L'HON. M. EUGÈNE ROBERGE, A LAMBTON.

LAMBTON, 24. — Le banquet que les nombreux amis et admirateurs de l'hon. Eugène Roberge lui ont offert, dans sa belle et grande paroisse de Lambton, a remporté un magistral succès. Il y avait là, groupés autour de tables richement chargées, plus de 75 convives qui ont fait au nouveau représentant de la division Lawson, une superbe ovation. L'estime dont jouit M. Roberge dans cette partie-ci de la Beauce est vraiment remarquable. C'est l'ami commun, l'homme à qui on confie ses petites misères, ses embarras. Et M. Roberge ici, tout le monde l'appelle Eugène — a une bonne parole pour tous, un bon conseil et un aide généreux.

A neuf heures, on se mettait à table. M. Arthur Godbout, député de Beauce, président, ayant à sa droite le héros de la fête, l'hon. M. Roberge et M. le curé Belleau, de Lambton, à sa gauche, l'hon. Alexandre Tascheur, ministre des Travaux Publics, qui représentait le gouvernement, l'hon. Ernest de Varenne, Conseiller Législatif, M. Pierre Bouffard, C. H., préfet du comté de Beauce, M. l'abbé Bernier, curé de St-Gabriel de Stratford, et plus de 75 convives, trêves sur le volet des professionnels et des industriels de Beauce, Mégantic, Compton et Sherbrooke.

Après avoir dégusté un excellent menu, M. Godbout fit un délicat éloge du héros de la fête, le "self made man" que tout le monde connaît, créateur et initiateur de tout le progrès agricole et industriel de cette partie de la Beauce. Maintes fois, les applaudissements soulignèrent les paroles de M. Godbout.

Le curé de Lambton, M. Belleau, fit à son tour la louange de son distingué paroissien, vœux surtout sa grande charité et sa solide et franche amitié.

L'hon. M. Roberge répondit brièvement. Sa reconnaissance pour le gouvernement, pour ses amis de la Beauce et d'ailleurs, il le dit en termes émus et sincères, mais avec cette fermeté et cette aisance, cette franchise ouverte qui a été un des facteurs les plus puissants de son succès chez nous. On lui a fait une ovation.

L'hon. ministre des Travaux Publics, M. Tascheur, a répondu à la santé de la province, unissant, au nom de ses collègues, ses félicitations à celles des orateurs précédents.

Puis, dans un discours pratique et plein de fermeté, il a énoncé deux des grandes mesures du gouvernement, perfectionnement de notre système d'instruction publique, que le gouvernement entend bien ne pas changer et construction de la voirie rurale, l'octroi volontaire, aux diverses municipalités qui s'en prévalaient, du montant de dix millions que l'on empruntera à cet effet et dont la province remboursera le capital et la moitié de l'intérêt. L'hon. ministre a été vivement applaudi.

Dans un bref et éloquent discours, l'hon. M. de Varenne a répondu à la santé du Canada, réchauffant l'union des races et de la bonne entente.

M. Pierre Bouffard, C. H., MM. Hughes Fortier, avocat de Ste-Marie, le Dr Grégoire, de Mégantic, et M. l'avocat Bédigneul ont aussi fait l'éloge du nouveau conseiller et prononcé d'éloquents discours.

M. le notaire Guertin était en tête du comité d'organisation et s'est acquitté de sa tâche royalement.

Le patriotisme des jeunes

Il s'affirmera au grand congrès qui sera tenu à Sherbrooke au mois de juin prochain.

Le cercle Larocque s'organise activement pour ce grand événement qui fera époque à Sherbrooke.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Sherbrooke aura pour la première fois, cet été, l'avantage de voir se réunir dans ses murs l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Le Cercle Larocque, de cette ville, prépare avec activité ce congrès qui sera un des principaux événements de l'année à Sherbrooke.

Nos concitoyens seront sans doute heureux de savoir que nos jeunes gens travaillent eux aussi de leur côté, pour Sherbrooke. Le Congrès de la jeunesse aura une portée considérable. Il sera pour ainsi dire l'ouverture du grand congrès du parler français qui se tiendra à Québec quelques jours plus tard.

Nous invitons tous nos concitoyens à aider autant que possible nos jeunes gens dans la tâche qu'ils se sont imposée de faire un congrès digne de Sherbrooke et du Canada français.

Les sujets traités à ce congrès auront une portée considérable. Au moment où l'influence française est attaquée de toutes parts, où l'on cherche à saper notre édifice national, à enrayer le progrès de la langue française et de l'esprit français, il fera bon voir nos jeunes gens étudier les moyens à prendre pour défendre victorieusement notre patrimoine national et religieux.

Voici la formation des différents comités chargés de préparer ce congrès :

Comité général L. C. — Rév. M. Ed. Chartier, P. H. Dubuc, E. Boisvert, G. Gervais, Ls. Codrre, H. Lemay, J. Noël, D. Panneton, J. Janctot, J. Bégin, C. McKenzie, R. Bélanger, L. Caron, L. Mignault.

Comité de réception — P. H. Dubuc, E. Boisvert, L. Codrre, J. Noël, D. Panneton, C. Codrre, L. Mignault, L. Bachand.

Comité des amusements — R. Bélanger, J. Janctot, C. McKenzie, A. Demers, E. Vaillancourt, J. Bégin, G. Gervais.

Comité des souscriptions — L. Codrre, L. Caron, M. Dubois, E. Fortier, C. Mignault, C. Cormier, L. P. Beaudoin, D. Duford, S. Couture, J. Bégin, L. Lacombe, H. Bégin, L. Dubois, J. Woodgate, A. Lacombe, G. Gosselin.

Comité du banquet — L. Codrre, C. Codrre, L. Mignault, A. Simonsau, J. Parenteau, J. Poulin, J. Panneton, A. Pratte, J. Labbé, J. Leblanc.

Comité de propagande — H. Lemay, P. H. Dubuc, A. Lemay, E. Gervais, J. Champagne, S. Couture, L. Panneton, L. P. Beaudoin, E. Boisvert, E. Giguère, C. Mignault.

Le programme suivant a été arrêté pour ces jours de réunion :

Jeudi — Samedi, le 23, 3 hrs. p.m., séance d'étude : La question religieuse et les groupements de jeunesse. — 8 hrs. p.m., ouverture solennelle du congrès.

Dimanche, le 23, 8 hrs. a.m. Messe de communion ; 10 hrs. a.m., messe solennelle. Chant du Credo par les membres ; 2 1/2 hrs. p.m., séance d'étude. La question nationale et les groupements de jeunesse ; 8 heures p.m., séance d'étude : La société civile et les groupements de jeunesse.

Lundi, le 24, 9 hrs. a.m., Conseil fédéral ; 2 hrs. p.m., Conseil fédéral. — 8 hrs. p.m., banquet de clôture. Conclusions du congrès.

Il est tout probable, toutefois, que la séance du dimanche après-midi sera remplacée par la grande démonstration des jeunes qui se fera au Parc Victoria, à 2 30 heures. A cette démonstration, des orateurs très distingués du pays adresseront la parole de même que quelques-uns de nos jeunes. L'on s'attend à ce que cette démonstration soit fortement secondée par la société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

LA QUESTION DU MARIAGE

SIR LOMER GOUIN ET M. HENRI BOURASSA PARLENT DES DROITS PROVINCIAUX EN CETTE MATIERE.

QUEBEC N'A PAS ETE CONSULTE

QUEBEC, 24. — Le député de St-Hyacinthe a parlé pendant une heure et demi hier après-midi, sur la question de juridiction au point de vue fédéral et au point de vue provincial en matière de mariage.

Sir Lomer Gouin a répondu aux questions posées par M. Bourassa et M. Tellier à suivi le premier ministre en faisant quelques remarques sur la question.

C'est avant que la Chambre passe à l'ordre du jour que le député de St-Hyacinthe, après avoir fait allusion à la cause Hébert-Cloutier dont le dénouement judiciaire fera le sujet de nouvelles discussions, attaquait cette question.

Il réfère au projet du gouvernement fédéral de demander à la Cour Suprême, s'il a le droit de modifier la législation provinciale en une matière essentiellement de droit civil. Le gouvernement du Canada demande d'interpréter la constitution du Canada et d'établir où commence et où finit sa juridiction. Le député de St-Hyacinthe ne veut pas que le gouvernement provincial proteste, mais qu'il demande au fédéral d'être consulté sur les questions qui seront soumises au tribunal de la Cour Suprême. En toute justice le gouvernement fédéral ne peut plaider expertise. C'est pourquoi M. Bourassa demande à la ministre de la justice, à Ottawa, a consulté le gouvernement de la province de Québec sur la nature des questions qui seront soumises à la Cour Suprême et si le gouvernement fédéral a demandé à la province de Québec de se faire représenter par juristes qui feront prévaloir devant la Cour Suprême la juridiction de la province de Québec en particulier. Il croit que, avant d'envisager cette question, il n'aurait pas été mal pour ceux qui ont agité de remonter aux sources de la Constitution et d'en étudier l'esprit. Si l'on comprend bien l'esprit de la Constitution, les Pères de la Confédération ont éliminé de l'arène fédérale tout ce qui touche au droit civil et tout ce qui touche aux questions d'ordre purement moral. Ce n'est pas toujours dans la loi que réside la garantie du droit moral. Le mariage est un contrat qui touche essentiellement au droit civil et à l'organisation de la Société en écartant même la question religieuse.

Et le député de St-Hyacinthe s'étend assez longuement sur les erreurs déplorables répandues sur l'interprétation du droit civil et du droit canonique en la matière et même sur la colonie de nos lois civiles et trouve des motifs assez amers à l'égard des inspirateurs du bill Lanouette.

(Suite à la page 7)

ETATS-UNIS ET COLOMBIE

LE MINISTRE COLOMBIEN EST RAPPELE DE WASHINGTON.

WASHINGTON D.C., 24. — La Colombie a infligé aujourd'hui un magistral démenti à son représentant à Washington, le général Ospina, en faisant parvenir au secrétaire d'Etat Knox, par le consul américain Dubois à Bogota, une invitation à visiter les côtes de la Colombie durant son voyage dans la mer des Antilles. L'invitation a été transmise immédiatement au Secrétaire d'Etat Knox qui est en route pour le sud, à bord du croiseur Washington. Reste à savoir maintenant si M. Knox consentira à changer son itinéraire et à s'arrêter à Cartagène. On est d'opinion ici qu'il le fera.

Cet acte du Ministère des Affaires Etrangères de la Colombie a été apprécié aujourd'hui avec beaucoup de satisfaction. Il termine un incident désagréable.

Bogota (Colombie), 24. — Le général Pedro del Ospina, ministre de Colombie aux Etats-Unis, a été rappelé hier, par le gouvernement Colombien. L'action du gouvernement est motivée par son désir et celui de son peuple de ne pas soutenir l'attitude prise par le ministre de Colombie à Washington. Ce dernier, comme on sait, fit savoir, il y a quelques jours au département d'Etat, que la visite en Colombie du secrétaire d'Etat, M. Knox, serait inopportune, par suite du fait que les réclamations de la Colombie au sujet du Panama, n'ont pas encore été soumises à un arbitrage.

LES CHAMBRES DE COMMERCE

APRES THETFORD, BEAUCEVILLE ENTRE DANS LE MOUVEMENT DU PROGRES.

BEAUCEVILLE, 24. — C'est désormais un fait accompli. Et la campagne menée depuis au-delà d'un an pour la création d'une Chambre de Commerce, à Beauceville, a porté ses fruits.

Dimanche soir, réuni à l'invitation de M. le maire Turgeon et des membres du conseil, un groupe nombreux de citoyens, comprenant toutes les classes de notre monde industriel et commercial, s'est réuni à l'hôtel Lambert et a jeté les bases de cette institution que notre ville aurait dû posséder depuis longtemps pour son plus grand intérêt.

M. Turgeon a été choisi comme président provisoire et M. J. Ed. Fortin comme secrétaire.

M. Turgeon, dans un bref et substantiel discours, a expliqué aux personnes présentes tous les avantages d'une Chambre de Commerce pour l'avancement de notre ville. Ce que nous voulions, c'est l'union de tous les citoyens dans un but commun : le progrès de nos affaires, de nos industries, de notre commerce, la création, chez nous, d'usines et manufactures qui donnent à notre population un regain de vigueur et d'activité.

Les paroles de notre premier magistrat ont été vivement applaudies de même que les quelques remarques de M. J. Ed. Fortin, dans le même sens que celles présentées par M. Turgeon.

Et, de suite on a formé un bureau provisoire, composé, en outre des deux officiers en charge, de M. F. G. Fortier, Dr Fauteux, Eugène Quellet, Camille Lavoie, P. C. Fortin, V. E. Lemieux, T. Duval, Jos. Fortier et Nap. Mathieu qui auront charge de rédiger les règlements de la Chambre de Commerce et de les soumettre aux membres présents, en assemblée générale, dès que leur rédaction en sera terminée.

A l'unanimité, tous les citoyens présents ont approuvé le projet et cette association sera le point de départ, pour notre petite ville, d'une ère nouvelle de progrès et de prospérité.

ENCORE UNE DESTITUTION

LE PÉNIENTIER DU PENITENCIER EST REMPLACÉ HIER

MONTREAL, 24. — M. Oscar Beauchamp, depuis huit ans préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, a été démis de ses fonctions hier et remplacé immédiatement par le capitaine G. S. Malépart, comptable à la même institution depuis 28 ans. La mise en disponibilité de l'ancien préfet a été motivée par un ordre en Conseil prenant effet immédiatement.

Hier matin, M. Douglas Stuart, inspecteur en chef des pénitenciers, se présentait à Saint-Vincent de Paul et remettait à M. Oscar Beauchamp copie de l'ordre lui annonçant sa destitution. Une heure plus tard, M. Malépart était assermenté et entré en fonctions avec M. J. Russell comme sous-préfet.

M. Beauchamp avait été nommé sous-préfet du pénitencier en 1899, alors que le Dr Duchesneau exerçait les fonctions de préfet.

En 1904, le Dr Duchesneau prit sa retraite et M. Beauchamp lui succéda immédiatement.

M. Beauchamp a exercé ses fonctions pendant huit ans. Durant cette période deux nouvelles ailes ont été ajoutées au pénitencier proprement dit et le système pénitentiaire a été complètement transformé. M. Beauchamp était aimé de ses subordonnés et hautement respecté de tous, prisonniers comme gardes. Il laisse assurément des regrets.

Interviewé ce matin par un de nos reporters, l'ancien préfet n'a rien voulu dire au sujet de ses projets futurs si ce n'est qu'il va revenir à Montréal sous peu. Il ignore si d'autres changements se feront dans le personnel du pénitencier, mais il le prévoit.

En effet, la rumeur veut que la plupart des gardes actuels du pénitencier soient destinés à brève échéance. Ceux qui ont fait de la politique active au cours des dernières élections seront surtout frappés, mais il est possible que les destitutions frappent tout le personnel.

Le nouveau titulaire du poste de préfet, M. G. S. Malépart, est un ancien officier du 65ème régiment. Il a beaucoup d'expérience des affaires du pénitencier car, comme nous le disions plus haut, il en dirige la comptabilité depuis de nombreuses années et y est employé depuis 28 ans. Il est déjà entré en fonctions et c'est à lui que seront dorénavant soumises les questions de direction et de discipline.

EXPLOITS D'AVIATEURS

VEDRINES FAIT DU 100 MILLES A L'HEURE

PAU, 24. — Jules Vedrines a battu hier le record de la vitesse pour monoplane, parcourant la distance en 37 minutes et les 124 milles en une seule minute quinze.

Le record précédent des 62 milles avait été établi à Douzy, le 26 janvier, par Bathiat, couvrant la distance en 41 minutes 29 secondes. Le record des 24 milles était détenu par Maurice Tabuteau qui, le 24 janvier, avait parcouru la distance en une heure 54 minutes 21 secondes.

Paris, 24. — L'aviateur américain M. Hugh Robinson, a fait, à Antibes, de nouveaux vols avec passagers sur son hydro-aéroplane. Il a pu atterrir facilement sur le pont de quelques cuirassés français.

Les officiers de marine sont très intéressés aux hydro-aéroplanes.

SOEUR CANDIDE CONDAMNEE

PARIS, 24. — Soeur Candide a été condamnée hier à 18 mois de prison, mais elle bénéficie de la loi Bréanger.

On connaît son histoire. Ayant besoin d'argent pour ses nombreuses œuvres de charité, elle achetait à crédit des bijoux qu'elle revendait ensuite. C'est sur la plainte des bijoutiers qui ne furent pas payés, que soeur Candide fut arrêtée.

A ce moment, ses livres indiquaient un déficit de \$600,000, déficit qu'elle ne put expliquer.

FIN D'UNE GRÈVE

NEW YORK, 24. — La grève des débardeurs qui a arrêté le chargement des navires pendant cinq semaines, s'est terminée aujourd'hui. Une dépêche adressée aux représentants de l'Anchor Line, l'annonce en ces termes : "La grève est terminée. Les ouvriers sont retournés au travail et le service continuera comme auparavant."

Quatre vaisseaux de la ligne Anchor ont été retenus à Glasgow. Ce sont : la Colombie, California, Calédonie et la Cameronie. Des vaisseaux des compagnies Allan et Donaldson ont aussi été retenus dans le port.

MORT DU SÉNATEUR MILLER

OTTAWA, 24. — L'hon. William Miller, P.C., C. H., le dernier des sénateurs nommés par la proclamation royale en 1867 est décédé hier après-midi à sa résidence, 181 rue Lisgar. Il fut frappé de paralysie, il y a un mois. Sa forte constitution est toutefois le dessus. Ce n'est qu'hier que la fin arriva soudainement.

Les restes mortels du défunt seront transportés à Antigonish, sa place natale, où aura lieu la sépulture.

UNE GREVE DE CHAUFFEURS

PARIS, 24. — Les chauffeurs d'autos-taxi en grève, ont lancé des bombes à la dynamite dans les garages des compagnies qui ne veulent pas accepter les conditions formulées par les grévistes. Un grand nombre de voitures ont été brûlées ou endommagées par les explosions.

Comme une des bombes ramassées par la police était transportée au laboratoire municipal, elle fit explosion, blessant un agent de police et M. Ferrère, sous-directeur du laboratoire municipal.

Compagnies et grévistes ne semblent pas vouloir céder. Depuis le 28 novembre, que la grève a été déclarée, six mille cinq cents autos-taxi sont au repos dans les garages. Quelques chauffeurs, qui sont propriétaires de leurs voitures continuent à faire la location. Ils ont à verser une prime par jour à la caisse de l'Union des chauffeurs moyennant quoi il leur est délivré une carte de l'union les autorisant à travailler.

LAG MEGANTIC

LAG MEGANTIC, 24. — La partie de cartes, telle qu'annoncée, a eu lieu le Mardi Gras au soir ; elle a été un succès ; la recette a été de \$31.00. Excitations chaleureuses aux membres des "Canado-Américains". Les prix des Dames ont été gagnés par Mme V. Montfette et deux demoiselles. Celles des Messieurs ont été gagnés par MM. Démétrius Lebrun, Aloïse et Jos. Dion, fils.

Une table avec accessoire de fumoir a été rafflée et gagnée par M. Alphonse Gauthier. Un lunch aux sandwichs à gâteaux a été servi à l'assistance. L. Lagueux a déclaré "Après la bataille" et Mlle Bonin "Les lunettes et grand mamman". Des chansons ont été données par Mlle O. Tremblay et R. Gosselin, ainsi que des morceaux de musique ont été exécutés par Mlle Tremblay, M. L. Bégin et M. Pierre Villeneuve. Tous se sont bien acquies de leur tâche et méritent des félicitations.

Ce n'est pas \$19.00 que M. Michel Veilleux a été obligé de déboursier lors de la visite du constable Mos, comme cela a été annoncé dernièrement, mais \$122.00. Ce qui est différent.

Mme Arthur Lemay est partie vendredi le 23 courant, pour une promenade d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis.

Lundi dernier M. Vincent, huissier "La Patrie", mettait sous saisis 4 mises de boiseries à la gare du Canadien Pacifique. Ces effets étaient adressés à M. Jos. Beaudry, et destinés à M. A. Royer. Sur ordre du Percepteur du Revenu, ces articles furent livrés à M. Royer. M. Beaudry ignorait complètement que ces ballots lui étaient adressés. Il se demande comment donc des gens osent se servir un nom des autres, sans leur consentement, pour faire venir des objets aussi compromettant que des caisses de gin, whisky, etc. ? Ce n'est pas la première fois que telle chose arrive.

On a répété jeudi soir, avec entrées de vœux animées, le drame de Tréchette, Félix Poiré.

WAY'S MILL

Ways Mills, 24. — Lundi et mardi derniers, M. et Mme Eugène Inkel, accompagnés de M. et Mme Moïse, ont passé leur dimanche à Coaticook, chez M. Joseph Braut, beau-frère de l'Inkel. M. et Mme Stanislas Lecloux, de Clifton, M. et Mme Léo Lavoie, et M. et Mme Elzéar Inkel, de Coaticook, se joignirent à ceux qui pour passer une des plus agréables soirées, ils ont aussi été rendre visite à M. Ernest Archambault.

Mardi dernier, un bon nombre de personnes ont passé la veillée du Mardi Gras chez M. Eximer Fauteux, en jouant aux cartes. Des rafraichissements furent servis et l'on s'amusa à ne point mieux.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

BEAU ET PLUS DOUX.

PENIBLE ACCIDENT A ROXTON

M. J. B. GAZAILLE PERIT DANS LA TEMPETE.

ROXTON FALLS, 24. — M. J. B. Gazaille a été gelé à mort en retournant chez lui, hier. Son cadavre a été trouvé hier matin, par M. Honoré Bonneau, à une faible distance de la maison de la victime. M. Gazaille était venu dans l'après-midi, à Roxton, au bureau du notaire, Tranche-montagne, où il devait toucher des intérêts qui lui étaient dus. Après s'être terminés ses affaires, il voulut retourner chez lui, malgré la violente tempête qu'il faisait alors, et il a péri dans la tourmente.

LES ELECTIONS A EAST ANGUS

EAST ANGUS, 24. — Mardi dernier les contribuables du quartier Centre de notre nouvelle corporation se sont assemblés et ont choisi M. Louis Reid et M. Alfred Bernier comme candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu au mois de mai prochain. D'après le bill de la corporation passé à la Législature de Québec au commencement du mois courant, notre municipalité de ville se trouve divisée en trois quartiers. Le quartier Nord qui comprend toute la partie au nord du chemin de fer Québec Central, le quartier Centre qui comprend la partie entre le chemin de fer et la rivière Saint-François, et le quartier Sud comprenant tout ce qui se trouve au sud de la rivière. L'on aura à choisir deux échevins ou conseillers pour chaque quartier.

M. et Mme F. X. Lussier sont allés passer les jours gras chez leurs parents à Weedon Station et St-Gédéon.

Nous avons à un peu de pluie, jeudi matin, mais cela n'a pas duré ; c'était la première pluie que nous étions depuis Noël dernier.

L'AVIATEUR DUCOURNEAU SE TUE

PARIS, France, 24. — Le lieutenant Ducourneau a été tué hier, dans un accident d'aéroplane. Il était à 450 pieds d'altitude, lorsque sa machine se brisa.

COATICOOK

Coaticook, 24. — Une soirée des plus amusantes a eu lieu lundi soir, chez Mlle Blanche et Emma Vigeant. La veillée consistait en une partie de euchre et durant tout le temps que durèrent les cartes, la plus joyeuse animation n'a cessé de régner parmi les joueurs qui occupaient 10 tables. Les premiers prix furent rapportés par Mlle A. Lamothe et M. Emilien Trudeau ; les prix de consolation ont été à Mlle Alexina Trudeau et à M. Y. Binette.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : Mme Max Dupuis, Mlle Rég. Biron, Blanche et Louise Anna Biron, Anna Lévesque, Alexina Bernier, Mina Boudreau, Laura Cyr, Antida Lamothe, Emélie et Angéline Trudeau, Rose Faucher, Agnès Boudreau, Armande et Antoinette Durand, Joséphine, Marie et Nellie Bernier, Dolorès Morin, Amanda Savoie, Alexina Trudeau, Yvonne Binette, Laura Lavoie et Rose-Aimée Coulombe, M. P. Faucher, Arthur Varin, Olivier et Léo Durand, Willie Beaumont, René DeLabryère, David et Ernest Trudeau, Robert Hagley, Domina Emilien et Emile Trudeau, Charles Bernier et Alfred Dupuis.

Mlle Marie-Anne Kelly, de Plessisville, est en visite chez son amie, Mme F. Boulay.

LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE

RUDELSTADT, 24. — La chambre des Représentants de la principauté de Schwarzburg-Rudolstadt a fait aujourd'hui le choix de ses officiers et a élu deux députés socialistes comme président et vice-président. C'est le premier état allemand dont le parlement est présidé par un socialiste. La Chambre se compose de seize députés.

BANQUE EASTERN TOWNSHIPS

DIVIDENDE No. 117
DIVIDENDE No. 117.
Avis est par les présentes donné qu'un dividende au taux de neuf pour cent (9 p.c.) par an, sur le capital payé de cette banque a été déclaré pour les deux mois finissant le 29 février 1912, et que ce dividende sera payable au Bureau-chef et aux succursales de la Banque Canadienne du Commerce, avec laquelle la Banque Eastern Townships est fusionnée, le 25 mars prochain, et les jours suivants, à tous les actionnaires enregistrés le ou avant le 29 février 1912, date à laquelle la convention de vente entre la Banque Eastern Townships et la Banque Canadienne du Commerce sera en force.

Par ordre du Bureau de Direction.

J. MACKINNON,
Gérant Général.
Sherbrooke, février 20, 1912.

N'achetez pas nos Thés et Cafés si vous voulez des THES et CAFES inférieurs. N'achetez les pas si vous n'aimez quelque chose de frais. Nous tenons seulement d Thés et Cafés de première qualité et nous les recevons frais toute les semaines. STROUDS 93 WELLINGTON TEL. BEL. 434

PETITES ANNONCES TARIF: 20 mots pour 15c et le du mot pour chaque mot additionnel, par insertion

SITUATIONS VACANTES

COMMIS.—On demande immédiatement un bon commis d'expérience, pour marchandises sèches, hardes faites, chaussures, etc. Bon salaire payé à un homme compétent. S'adresser au magasin Naud & Lacroix, 17 rue King, Sherbrooke. 1-4 Ch

On Demande

des opératives pour machines à coudre de la série manufacturée de chemises et collets. Appointe payées dès le commencement. Claett, Peabody & Co. St. Jean Qué 302-4 Ch

ON DEMANDE A LOUER

LOUER.—Logis modernes dans la terrasse Odell, rue Melbourne, et sur la rue Olivier. S'adresser à J. N. Galt, avocat, 35 rue Wellington. 3-4 Ch

LOUER

Maison seule (maison de ville), toutes les améliorations modernes. 12 chambres. Étable et autres bâtiments en bon état. A louer le 1er mai pour six mois. S'adresser à G. H. Kerr, 18 rue Hall. 399-20-24 P

A. C. SKINNER, Opticien. Vue examinée et ajustement. Ayant 14 années d'expérience dans la pratique de l'optique, je puis garantir une complète satisfaction. Un visite est sollicité au No 7 Car. Strathcona.

LEONARD & JUNE U, AVOCATS. 18a rue King - SHERBROOKE. Frs de la gare l'Union.

L. BELANGER, C. R., AVOCAT. 95 rue Wellington, Québec No. 4

Gustave Groulx, propriétaire d'un engin AULT 4 1/2 forces lui permettant de scier le bois à porte à un prix très restreint. La corle 1 Trait - 40c 2 Traits - 60c 3 Traits - 75c

A Phente 75c deux hommes mes compris à la journée \$6.00 2 hommes pension comprise.

Gustave Groulx, 197 Wellington Sherbrooke.

NOS COURRIERS

ASBESTOS. Asbestos, 24.—M. J. Sigouin, qui était à l'emploi de M. Morasse, Lapien, boulanger, quittera son emploi samedi, pour retourner à Sherbrooke d'où il venait.

—M. le curé J. N. Castonguay et M. J. H. Bourbonnais, ont été chargés de faire l'admission des livres du secrétaire pour ce qui concerne l'aqueduc et la perception des taxes d'écoulement.

—Nous regrettons d'apprendre que l'état de santé de Mme Léonidas Robitaille s'améliore lentement. Nous faisons des vœux pour qu'elle survive à l'assaut grave qu'elle essuie dans le moment.

—MM. Denaud & Frère ont expédié dernièrement plusieurs charres de foin. Ils ont fait cet hiver des achats considérables de cet article de commerce.

—M. Joseph Lanouette, de Ham-Sud, était hier de passage à Asbestos.

—M. Paul Landry, de Kingsley, est ici aujourd'hui, par affaires.

BEAUVILLE

Beauville, 21.—Le grand sacre de charité que les dames de la ville ont donné, mercredi dernier, dans les salles du collège, au profit de la chapelle, a dépassé, en succès de toutes sortes, les fêtes de ce genre qu'on nous a vu jusqu'aujourd'hui.

—Trois cents personnes environnaient littéralement la chapelle et les salles du collège, et cette foule brillante composée en outre des messieurs et dames de la ville, d'un nombre considérable de personnes des paroisses voisines, s'est joyeusement amusée jusqu'à onze heures et demie.

—Bien des gens de Beauville a sont venus passer les jours gras à Québec où il y a eu de grandes fêtes. Mentionnons entre autres M. et Mme P. E. Renaud, Madame Eva R. Bolduc, Mlle Albertine Fortin.

—M. C. E. Caron, Rep. de la Manufacture Lait, était à Beauville samedi.

—Mlle Dagnon, de Québec, était en promenade, la semaine dernière, chez M. et Madame Camille Lavoie, de la Banque Nationale.

—M. l'abbé Gosselin, de Thetford Mines, et M. le curé Rochette, de St-Basile, étaient de passage à la cure, ces jours derniers.

—M. Jos. Gagnon, de Montréal était ici, la semaine dernière.

—M. J. Carrier, de Thetford Mines est venu passer les fêtes de carnaval ici.

—Mlle Nellie Marquis, est de retour d'une promenade de St-Georges.

—M. Alg. Veilleux, ainsi que M. Clément Marier, de Beauville sont allés aux installations de M. Philippe Veilleux, de Waterloo.

—Samedi soir, il y a eu séance de messieurs les membres de la Commission scolaire, afin de prendre en considération la demande d'un octroi au gouvernement provincial pour la construction d'une école industrielle à Beauville, sous la direction de Frères Maristes. Voilà un excellent idée. Le Frère Directeur est à mettre à l'étude un plan d'agrandissement du collège. C'est une nécessité, car le nombre de pensionnaires augmente tout le temps, il faudra refuser de élèves l'an prochain, et le Collège reste ce qu'il est maintenant. Tous nos vœux pour que cette école soit construite par les Frères Maristes qui ont la meilleure méthode d'enseignement et apprennent à leurs élèves à être citoyens de Beauville ou de tout autre lieu de cette entreprise.

DANVILLE

Danville, 21.—Mlle Édouard Dandrea, de St-Joseph de Wandou, est en promenade chez ses parents, Mlle Dandrea.

—M. Joseph Paradis, de Nicolet, est de passage à Danville aujourd'hui.

—M. et Mme Sylvère Longval et son gargon, Joseph Longval, étaient dimanche dernier.

—Monsieur Denis Ouellette était allé passer la journée de dimanche à Stanfield, chez sa sœur, Mme E. Neault.

—M. Armand Fréchette, de la ban que Montréal, est allé passer la journée de dimanche dans sa famille à St-Georges de Windsor.

Un Conseil Gratuit aux Femmes. Les femmes qui souffrent de maladies de n'importe quelle sorte sont invitées à se mettre promptement en communication avec Mrs. Pinkham, de Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues par des femmes qui y répondent elles-mêmes. Une femme peut parler plus librement de ses maladies privées, à une autre femme; c'est ce qui a établi cette confiance entre Mrs. Pinkham et toutes les femmes de l'Amérique, laquelle confiance ne s'est jamais rompue. Jamais elle n'a publié un témoignage, ou s'est servie d'une lettre sans le consentement de celle qui l'écrivait, et jamais la compagnie n'a permis que ces lettres confidentielles ne sortissent de sa possession, comme des centaines de milliers dans ses files peuvent l'attester.

UPTON. Upton, 24.—MM. les conseillers du village d'Upton, régulièrement réunis, le 16 février courant, ont refusé d'accorder à M. Pierre Cordeau, gentilhomme du village, une licence de tempérance que ce monsieur demandait pour jusqu'au mois de mai. M. le maire d'Upton a prétendu que le requérant n'était pas dûment qualifié pour obtenir cette faveur et le vote pris donna une voix de majorité en faveur de l'opinion de M. le maire.

—M. G. Ménard, cultivateur, à St-Valérien, a été victime, samedi après-midi, le 17 février, d'un accident qui a failli lui coûter la vie. En voulant saisir à la bride ses chevaux qui avaient pris le mors aux dents, M. Ménard fut renversé et reçut de graves blessures dont il souffre encore. M. le Dr L. G. Héto fut demandé et constata une large déchirure du cuir chevelu, en outre de fortes contusions aux jambes et aux bras sans fracture. Après avoir reçu les soins diligents du médecin M. Ménard a pu retourner chez lui sans trop souffrir.

—A l'occasion des jours gras plusieurs soirées ont été organisées en familles privées, samedi et dimanche soir, entre autres chez:

—M. et Mme Théophile St-Germain, de St-Hyacinthe, Melles Blanches et Béatrice Forest, de St-Simon; Melles Berthe Chicoine de St-Pie de Bagot, M. Georges Allard, cultivateur à St-Pie de Bagot.

—M. D. Langelier, est à faire de dépendances réparations à son magasin, après s'être installé d'abord un système d'éclairage à gaz.

—A l'invitation de Melle Berthe Laporte demeurant au village d'Upton, de nombreux amis se sont réunis pour assister à une soirée de chant et de la musique, le 18 février, pour lequel admirablement bien organisé, les premiers prix furent remportés par Melle Anne-Marie Piquonauult, M. Louis Adlard Meunier; les prix de consolation par Melle Blanche Deslauriers et M. Théodore Phéaux, industriel.

Après le whist les joyeux invités dégustèrent une succulente collation bien arrosée de toutes sortes de bons breuvages.

La soirée se termina ensuite par du chant et de la musique. Melles Alma et Donald Berger, Berthe Laporte, Melles Blanche et Bernadette Marin et B. Fréchette et quelques autres furent admirées les unes par leur chant les autres par leur musique.

—M. dans Beauchemin, autrefois employé à la manufacture de Milette à Frère est parti mardi matin, pour Montréal où il s'est acquis une position à la manufacture Dorais & Saurin, St-Laurent. Nous lui souhaitons bon succès.

—On nous dit que plusieurs cornues ont été vendues dans les environs de votre village, ce qui indique, paraît-il, que l'hiver sera court et le printemps hâtif, ce que nous désirons, plusieurs d'entre nous.

—M. Armand Hudon, de Clermont, N.U., est venu rendre visite à son oncle, Mlle Gertrude Milette, institutrice.

—Il y aura, dit-on, une énorme quantité de ballots, cette année, à voir au moulin de Milette et Frère, qui s'ouvrira bientôt.

—C'est avec grande peine que nous apprenons la maladie de Mme D. Jervais. Sa santé laisse à désirer, par suite de prostration et d'épuisement nerveux depuis quelque temps. Elle est sous les soins du Dr Louis Geoffroin.

—M. Origène Gagnon, forgeron, de Lowell, a fait l'acquisition de la boutique de forge et résidence de M. P. Poulin.

—Un grand nombre de cultivateurs s'plaignent de par le grand vent et froid qui sévit, leurs patates et autres légumes des caves, gelent.

—M. J. B. Compagnon, huchier, a vendu sa propriété à Monsieur Sphar Hudon, qui exercera ici le métier d'huichier.

—Mlle Juliette Milette, retirée à la maison pour cause de grippe, se rétablit sensiblement.

—M. D. Beauchemin était à Sherbrooke la semaine dernière, en visite chez son amie, Mlle May Gosselin.

—Mme Louis Geoffroin est de retour de Waterloo, où elle était allée au couvent, voir ses deux fillettes, Melles Lucette et Alice Geoffroin.

—M. et Mme Alex. Gosselin, d'Eastman, ainsi que leur fille, Mlle Lucie, sont arrivées samedi dernier, passer les jours gras chez M. Lucien Barbeau.

—Mme Hermédisa Pratte est revenue d'une promenade, de quatre semaines passées, chez son père, M. Wilfrid Beaupré, de Franklin, N.H. Elle est repartie samedi pour Morog rejoindre son mari. Elle reviendra sous peu passer quelque temps chez sa sœur, Mme Omer Beauchemin, de Lawrenceville.

FAITS INDISCUlables Concernant ZUTOO Et les Maux de Tête. Les Tablettes Zutoo sont reconnues maintenant et sans l'ombre d'une hésitation, l'unique remède sûr sur le marché contre les maux de tête et les rhumes. Elles ont pratiquement supplanté tous les autres remèdes et ce sont les seuls qui soient employés actuellement sur une grande échelle. La rhume toute entière s'en trouve dans le fait qui suit. Les tablettes Zutoo ne guérissent pas seulement le mal de tête et les rhumes, mais contrairement à beaucoup d'autres remèdes, elles n'affectent ni le cœur, ni les nerfs ni l'estomac.

BRULÉE VIVE. LEONSTEIN, Mass., 21.—Flora Curtis, une jeune fille d'ici a été brûlée à mort et plusieurs autres personnes mourront probablement des blessures qu'ils ont reçues. Melle Curtis et ses compagnes travaillaient dans une manufacture de bois lorsqu'un incendie se déclara. Il y eut une panique avec le résultat que l'on connaît.

Mangez ce que vous voulez. ET CE QUI EST DE VOTRE GOUT, MAIS NE MANGEZ PAS TROP. LA DIGESTION SERA BONNE SI VOUS REGLEZ VOTRE SYSTÈME AVEC LES Pilules de Dr. Chase pour les reins et le foie.

ST-EVARISTE Sta. St-Evariste Station, 24.—M. Vital Poulin, la victime du malheureux accident de chasse d'avant-hier, est parti pour l'hôpital de Québec.

ST-EVARISTE Sta. Trop manger cause des troubles du foie, la biliosité et la constipation. Le système digestif devient empesé par les matières de résidu, le foie se fonctionne plus et alors viennent les ébranlements des reins, sous les formes de douleurs et fatigues comme le rhumatisme, le mal de Bright, l'hydropisie.

ST-EVARISTE Sta. Les femmes qui souffrent de maladies de n'importe quelle sorte sont invitées à se mettre promptement en communication avec Mrs. Pinkham, de Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues par des femmes qui y répondent elles-mêmes. Une femme peut parler plus librement de ses maladies privées, à une autre femme; c'est ce qui a établi cette confiance entre Mrs. Pinkham et toutes les femmes de l'Amérique, laquelle confiance ne s'est jamais rompue.

Un Conseil Gratuit aux Femmes. Les femmes qui souffrent de maladies de n'importe quelle sorte sont invitées à se mettre promptement en communication avec Mrs. Pinkham, de Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues par des femmes qui y répondent elles-mêmes. Une femme peut parler plus librement de ses maladies privées, à une autre femme; c'est ce qui a établi cette confiance entre Mrs. Pinkham et toutes les femmes de l'Amérique, laquelle confiance ne s'est jamais rompue. Jamais elle n'a publié un témoignage, ou s'est servie d'une lettre sans le consentement de celle qui l'écrivait, et jamais la compagnie n'a permis que ces lettres confidentielles ne sortissent de sa possession, comme des centaines de milliers dans ses files peuvent l'attester.

CHEMINS DE FER. GRAND PONT RAILWAY SYSTEM. Passage simple de 2ème classe, du 1er mars au 1er avril 1912. A Spokane, Wash., Vancouver, B. C., Portland, Ore. etc. Aussi à Los Angeles, San Francisco et Mexico City. \$49.75

QUEBEC CENTRAL RAILWAY. DERNIER HORAIRE. EN VIGUEUR LE 2 OCTOBRE 1911. EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK.—Laisse Sherbrooke à 7.35 a.m., tous les jours; arrive à Lévis à 1.00 heure p.m.; à Québec à 1.05 p.m.

CANADIAN PACIFIC. Service de Toronto. De Montréal (gare Windsor) chaque jour, à 10.45 h. p.m., à Station rue Yonge, TORONTO NOIR. POUR UN VOYAGE CONFORTABLE UN TRAIN N'A PAS DEVAL WAGONS à compartiments d'une supériorité insurpassable et chers-dortoirs.

Sources Caledonia. Visitez ce populaire rendez-vous d'hiver et d'été, situé à mi-chemin entre Montréal et Ottawa.

THE Page Never Drop Hook. Nous nous occupons du plaquage de tous genres, tels que nickel, cuivre, oxygénation, etc. S'adresser à 50 Rue Frontenac, voisin de la Buanderie à Vapeur.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE. QUÉBEC, 24.—Le comité protestant du conseil de l'Instruction Publique a tenu ce matin, une séance importante. Il a approuvé le projet de l'école obligatoire contenu dans le bill du Dr Finnie et nommé un commissionnaire spéciale pour surveiller toute législation au point de vue protestant.

COMMERCE ET FINANCE

VENTES DE L'AVANT-MIDI. (Fournis par McCuaig Frères, Edifice Sun Life) :

Iron Common.—125 à 59 1-2, 110 à 59 3-4. Cement Pfd.—25 à 89 3-4, 1 à 90, 5 à 89 1-2. Illinois Pfd.—5 à 90. Rio.—75 à 113 1-2, 75 à 113 3-8, 100 à 113 1-4, 6 à 113, 50 à 113 1-4, 100 à 114, 19 à 114 1-4. Richelieu.—50 à 113 1-2. Shawinigan.—15 à 12 1-2. Ottawa L. & P.—1 à 151. Crown Reserve.—800 à 307, 50 à 308. Power.—35 à 190 3-4. Dominion Carners.—5 à 63. Montreal Street.—14 à 279. Scotia.—20 à 95. Toronto Ralls.—65 à 134. Twin City.—25 à 106 5-8. Sherwin Williams Common.—1 à 25. Sherwin Williams Pfd.—1 à 95 1-4. Twin City Pfd.—1 à 93. Laurentide.—85 à 075. Molsons Bank.—18 à 279. Bank of N. A.—25 à 148. Montreal Bank.—114 à 249 1-2. Royal Bank.—10 à 233, 20 à 233 1-4. Merchants Bank.—4 à 197, 17 à 199, 2 à 199. Cement Bonds.—5000 à 90 1-2. Textile Common.—50 à 68 1-2. Quebec R. L. & P. Bonds.—1000 à 77.

LE COMMERCE DE LA SEMAINE

(Agence Dun) La situation du commerce reste à peu près la même que la semaine dernière et on est en général satisfait du volume des commandes. Les fabricants de chaussures sont très affairés à expédier des articles de printemps. Dans les manufactures on a encore beaucoup d'ouvrage. Le prix du cuir est ferme et les tanneries prétendent qu'ils ne font pas un bon bénéfice. A cause du prix des peaux, mais apparemment ne peuvent s'attendre pour agir de concert, bien que les statistiques prouvent que depuis janvier 1908 jusqu'à date le prix des peaux sèches B.A. s'est élevé de 14 1-2 cents à 23 cents; pour les autres qualités il y a eu aussi élévation du prix. On ne note pas de changement au marché local des peaux et les arrivages de peaux de veaux sont encore peu considérables. Les commis-voyageurs en fourrures partent juste maintenant pour placer des commandes et ils annoncent qu'ils devront obtenir des prix bien plus élevés en raison de l'augmentation générale du coût des peaux brutes. Il y a encore beaucoup d'activité dans les entrepôts d'articles de nouveautés en gros et les livraisons de cotonnades sont plus nombreuses. Dans les épiceries il n'y a rien de particulièrement nouveau. Les sucres sont fermes, à la dernière hausse. Les compagnies de vapeur ont de nouveau élevé les taux de transport, pour les mélasses des Antilles cette année. Les prix très élevés des pommes de terre se sont réduits un peu en raison des importations d'Irlande. Après les acquisitions de stock chaque année on s'attend à un grand nombre de faillites en février, mais le nombre des insolabilités depuis le début du mois a été exceptionnellement faible. Pendant la semaine on n'a enregistré que cinq faillites dans le district avec un passif d'environ \$50,000. (Bradstreet)

Pour le commerce de gros la semaine a été plutôt calme; les tourments de neige ont empêché les commis-voyageurs, à travers le pays, de faire beaucoup de chemin. Le congé du milieu de la semaine a eu aussi une influence assez défavorable sur les affaires. Les commandes pour livraison immédiate ont été de peu d'importance, mais on prépare chez les marchands de gros, de grosses commandes pour expédition au début du printemps. Le cuir a été en bonne demande de la part des fabricants de

chaussures. Il s'est produit une hausse fractionnelle des prix du lard pur et composé. Les fabricants de conserves déclarent qu'ils commencent à recevoir des commandes pour des viandes fumées pour satisfaire aux besoins du commerce de l'Est. Bien que les prix des pommes de terre n'aient pas changé il y a tendance vers les ports américains de grandes quantités de grains canadiens qui seront dirigés sur l'Angleterre. Il est difficile d'avoir des wagons pour transporter le foin qui est en grande quantité dans la campagne et qu'il faut expédier. Les perceptions en ville sont seulement satisfaisantes. Le commerce de détail est prospère pour la saison. L'argent remboursable à demande cote 5 1-2 p.c., les prêts à terme 5 1-2 à 6 p.c.

LES OBLIGATIONS CANADIENNES

Dans une revue du marché des obligations canadiennes, le Dominion Bond Co., en date du 15 février, dit: Au cours des premières semaines de janvier, le marché aux obligations de corporations canadiennes a eu un regain d'activité notable, mais depuis s'est ralenti sensiblement. Ce qui est peut-être attribuable à l'abondance de l'argent et au fait que les maisons d'obligations, pour cette raison, ne forcent pas le marché. Quelques émissions ont été prises, récemment, par des maisons de placements, mais on ne connaît pas encore la date de leur mise sur le marché. Quant à ce qui a trait aux obligations municipales, le marché, à l'heure actuelle, est à l'état de repos, et, règle générale, on ne s'intéresse guère qu'aux valeurs rapportant de 4 3-4 à 5 pour cent. On s'attend à une amélioration, dans quelques semaines, alors que les compagnies d'assurances commencent leurs achats. En Angleterre, le public ne s'empresse pas très vite de répondre aux appels de souscriptions, et des dernières émissions, celles qui se vendent à escompte, sont le petit nombre.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 24. — Les arrivages de beurre, sur le marché local, sont quelque peu en-dessous de ceux de l'époque correspondante de l'an dernier et le ton général du marché se maintient très ferme avec un assez fort volume d'affaires. Voici les prix du jour: Crémères de premier choix, 32c à 34c. Arrivages courants, 32c à 32 1-2c. Beurre de l'ouest, 27c à 28c. Il n'y a aucun changement à noter dans le marché du fromage et l'on cote de 15 1-4 à 15 1-2 pour le fromage de l'ouest de premier choix, et de 14 1-2 à 15c, pour les autres qualités.

AU MARCHÉ

Liste en détail des prix: Agneau... 12 à 15c. Bacon... 19c à 21c. Beurre, la livre... 35c à 40c. Betteraves, le paquet... 7c à 9c. Boudin, 2 livres pour... 29c et 25c. Bœuf coupé... 7c à 9c. Bœuf, quartier arrière... 8c à 15c. Bœuf, quartier devant... 6c à 8c. Crème, la pinte... 30c. Céleri, le paquet... 10c. Choux... 8c à 12c. Chou-fleur... 9c à 15c. Concombres à mariondes, mesure 8c. Citrouilles... 10 à 15c. Dinde, la livre... 23c à 25c. Fèves, 2 pintes pour... 13c à 15c. Fromage... 13c. Jambon... 17c. Lard, la livre... 8c à 13c. Miel, la livre... 9c à 13c. Miel en bouteille... 20 à 25c. Mouton, au quartier... 12 1-2 à 18c. Navets, le paquet... 5c. Oeufs frais, la douzaine... 40c à 50c. Oeufs en cuisine, la doz... 35c. Oignons... 50c à 55c. Pommes, le peck... 12c. Peaux de veau... 11c. Peaux de bœuf salées... 10c. Peaux de bœuf sèches... 10c. Peau de moutons... 65c à \$1.60. Patates... \$1.00 à \$1.10.

BOULSE DES MINES

(Fournis par McCuaig Bros., Edifice Sun Life)

Table with 3 columns: Mine Name, Price 1, Price 2. Includes entries like Achilles, Apex, Batley, Beaver, Buffalo, Chambers Ferland, Cobalt Lake, Cominas, City of Cobalt, Crown Charter, Crown Reserve N.D., Dohie, Dome Mines, Extension, Foster Cobalt, Foley O'Brien, Gould, Great Northern, Green Meehan, Haugrave, Hollinger, Jupiter Mines Ltd., Kerr Lake, La Rose, Little Nipissing, McKinley Darragh, Moneta, Nipissing, Nova Scotia, Northern Ontario, Exp., Pearl Lake, Peterson Lake, Porcupine Tisdale, Porcupine Imperial, Porcupine Central, Porcupine Gold Mines, Forepine Gold Belt, Preston East Dome, Rex Consolidated, Right of Way, Reddick, Rochester, San Martin, Silver Leaf, Standard, Swanika, Temiskaming, Trethewey, Union Pacific, Vrai Dome, Wetlauf.

SPORT

LE HOCKEY

NOTRE CLUB DE HOCKEY A BOSTON

Nous extrayons d'un journal de Boston le compte-rendu suivant de la partie Sherbrooke-Intercolonial: "Pour du beau hockey, c'en fut que cette partie jouée à l'Arena entre les clubs Sherbrooke et Intercolonial. L'équipe canadienne a mené le jeu continuellement et gagné par un score de 13 à 7, mais il n'y eut jamais une minute où l'on put dire qu'il y avait manque d'action d'une part ou de l'autre. Les joueurs de Sherbrooke avaient pensé à ce voyage depuis le commencement de l'hiver, et la joie qu'ils ont eue de venir à Boston a été aussi intéressante que toutes celles que les équipes du Nord sont venues nous donner à l'Arena, au cours de cette saison. Les joueurs de Sherbrooke ont montré une habileté particulière à manœuvrer le bâton. Dans la personne de McLaughlin, ils avaient un 'avant' qui était toujours là, faisant entrer la rondelle six fois dans les filets de l'équipe bostonienne. Les visiteurs avaient aussi deux hommes précieux sur la défense, Wiggitt et Baptist qui n'eurent aucune difficulté à briser les attaques de l'équipe locale. La joute fut jouée d'après les règles canadiennes en trois périodes de 20 minutes, sans substitution de joueurs. Ceci fut cause que pendant la dernière période, on ne comptait que six hommes, car Marston, de Boston ayant été blessé, Atto fut mis de côté pour équilibrer les chances. Sherbrooke prit les devants après quatre minutes de jeu et ne permit jamais à l'équipe locale d'égaliser le score. McLaughlin scora les premiers six points pour les visiteurs, dans la première période et quatre dans la seconde. L'Intercolonial ne put compter un seul point avant la dernière période, alors que Fritz reçut la rondelle de Davenport qui venait de faire une belle course toute la longueur du rond.

Un peu plus tard, Wiggitt scora accidentellement contre son propre club ce qui donna un second point à l'Intercolonial. La rondelle avait été envoyée derrière les filets par Skilton. Elle vint frapper le patin de Wiggitt et rebondit dans les filets de Sherbrooke. Immédiatement après, Small compta un autre point pour Boston, après une belle combinaison et une course rapide. La troisième période excita beaucoup l'enthousiasme de la foule. Cette période commença par une mêlée qui eut pour résultat de faire envoyer Wiggitt et Whitten à la clôture, pour deux minutes. Baptist et Marston vinrent également en collision et furent aussi envoyés au repos. Skilton essaya de faire du "poly-checking" au centre foot-ball. Il réussit à remontrance de l'autre, voulant répliquer à celui-ci et attrappa, cinq minutes. Avant que Skilton revienne, Marston fut blessé et mis hors d'état de continuer à jouer. Pendant tout ce temps, le nombre des points monta pour chaque club. Small scora deux fois pour l'équipe locale, une fois après un habile jeu individuel, une autre fois sur une passe de Davenport. Celui-ci tira et manqua son coup, mais Small était là, saisit la rondelle et la fit entrer dans les filets. McLaughlin compta ensuite son septième point; Wiggitt en enrégistra deux autres et Baptist en ce qui formaient un total de 13 pour Sherbrooke et 7 pour l'Intercolonial.

Voici quelle était la composition des équipes: Sherbrooke: McLaughlin, Intercolonial: Skilton, Baptist, Wiggitt, Davenport, Arguin, Small, Baker, Baptist, Molynoux, Fritz, Skilton et Whitten. Arbitre: Hogan; assistant, Rogues. Juges des points, Carlton et Johnson. Chronométrateurs, Hrent et Dutton. Hier soir notre club a rencontré le club B.A.A. et a remporté une nouvelle victoire. Le score a été de 3 à 1.

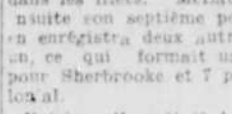
UNE BONNE CAPTURE

PARIS, 24.—Un garde-chasse nommé Chanau, accusé d'avoir dévalisé le château du baron Edmond de Rothschild, d'objets d'arts estimés à 570,000, a été arrêté. Il a fait des aveux complets. En dehors des objets volés, plusieurs tableaux d'une valeur inestimable furent lacrés.

Gagnez Plus d'Argent avec Sirop d'Erable



Les profits que vous faites avec le Sirop d'Erable dépendent du temps que vous consacrez et du montant de combustible que vous employez. Avec l'ancienne méthode de la pot et du chaudière, vous gaspillez beaucoup de combustible et de temps. Et avec tout cela vous n'obtenez qu'un sirop foncé et indécible. Le VAPORISATEUR CHAMPION—voilà ce qu'il vous faut. En quelques minutes la sève fraîche devient un sirop de couleur claire, celui qu'on désire et qui se vend le plus cher. Il vous économisera une quantité énorme de temps et de combustible. Vous avez certainement besoin d'un CHAMPION. Nous vous enverrons volontiers un catalogue et vous expliquerons par écrit cette machine. Écrivez-nous aujourd'hui.



THE GRIMM MFG. CO., LIMITED, MONTREAL, 25 RUE WELLINGTON.

Manufacture de voiture de Sherbrooke-Est



ARBRES, CUTTERS, SLEIGHS, SLEIGHS POUR CHEVAUX (BOULERS ET OMNIBUS D'HOTEL) En mains ou fait sur commande. Toutes sortes de sleighs faits à ordre en peu de temps. Magnifique assortiment de robes pour sleighs. Réparages, peinture et vernissage de voitures et d'automobiles.



BIRON P. FILS & CIE INC. SHERBROOKE-EST.

CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTES L. N. AUDET ARCHITECTE Chambre 22, Edifice Métropole, rue Ing, Sherbrooke. Tél. Bell 947.

J. W. GREGOIRE ARCHITECTE 98 rue Wellington, SHERBROOKE. Tél. Bell 280.

ARPENTEURS Aqueducs Hydrauliques, Mines, Patentes, Arpentages, Tél. Bell 349. Tél. Peoples.

LOUIS O. C. WIGNAULT ARPENTEUR GEOMETRE 17 rue Sanborn, SHERBROOKE. Tél. Bell 489.

AVOCATS CHABOT, A. H. AVOCAT Coins des rues St-Denis et St-Denis. BLACK LAKE.

LIONEL FOREST, LL. L. AVOCAT 137 rue Wellington. Tél. 115.

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD, Avocats, Thetford Mines. Bureaux à Arthabaska, Bloc Beaudet et Maher et à Thetford Mines.

J. NICOL AVOCAT 95 rue Wellington, SHERBROOKE. Tél. Bell 512. Tél. Peoples.

DIGEON, BACHAND & LEMAY, Avocats. 30 rue King — SHERBROOKE. Tél. Bell et Peoples.

W. M. C. TRACY, Avocat. 137 rue Wellington. 7-3-11-1

CONTRACTEURS W. E. HETHERINGTON, COUVERTURES EN GRAVOIS Réparations et peinture de couvertures de toutes sortes. Ouvrage arant. — SHERBROOKE, Qué.

A. DUBSHE S CONTRACTEUR GENERAL 125 r. Wellington Tél. Bell 906

CHAR. L. A. DESAUTELS, Contracteur général, 95 rue Wellington, Tél. Bell 373. Peoples 23. 7-3-11-1

CARTES D'AFFAIRES

J. V. LAPLANTE & CIE, Contracteurs et constructeurs généraux. Bureau: Edifice Métropole, 20 rue Ing., — SHERBROOKE. Téléphone Bell 667.

DENTISTES DR. J. C. ST-PIERRE, Dentiste 111 rue Wellington. Tél. Bell 40.

FOREST Chirurgien Dentiste

Dr V. H. OLIVIER Dentiste. Coin Wellington et King. Tél. Bell 351.

HUISSIER LOUIS FOULIN, Huissier Cour Supérieure, District de St-François de Bedford, 51 Ave. Laurier. Tél. Bell, 337. Sherbrooke, Qué. 13 P.A.

MEDECINS J. A. DARCHÉ, M. D. SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, GORGE ET NEZ. A l'Hôpital, St-Vincent de Paul, de 9 heures du matin. Résidence, 49 rue King. A Richmond, le mardi chaque mois. A Thetford Mines, le mardi de chaque mois.

Dr. L. C. BACHAND, Spécialité des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et d'électro-thérapie. Les consultations et le rapport avec la CURE PAR ELECTRO-THÉRIE seront données gratuitement, tous les jours, de 10 heures à midi, et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, et autres heures sur demande.

Dr W. A. FARWELL, SPECIALISTE A L'HOPITAL PROTESTANT Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 7 Avenue Dufferin, SHERBROOKE. Consultations, de 10 heures à midi, et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, et autres heures sur demande.

Dr J. EMILE NOEL, rue du Conseil, Sherbrooke-Est. Chirurgien et Hygiène-bactériologiste à l'Hôpital St-Vincent de Paul.

Dr O. D. PARADIS, BLACK LAKE Pharmacien, coin des rues St-Denis et St-Denis. Toutes prescriptions remplies avec soin.

CARTES D'AFFAIRES

REUBEN W. TRACY D. O. CHIRURGIEN-VETERINAIRE, Sherbrooke, Qué.

NOTAIRES O. A. BEGIN NOTAIRE 137 rue Wellington, Bloc Tracy. Tél. Bell 175.

O. BIRON, Notaire, Agent d'immobilier, Incorporation de compagnies. 125 Wellington. Bell Phone 481.

CASPAR DUHAMEL, N.P., Notaire, — D'ISRAELI

R. H. DUHAMEL, N.P., Agent pour "La Tribune", ASBESTOS

LIBERT HOULE, Notaire, BLACK LAKE

V. L. LIPPE, notaire, LAC MEGANTIC, Qué.

VICTOR MORISSET, N.P., THETFORD MINES area à l'Hôtel de Ville. Tél. Bell 64

TACHON & CARREAU, Notaires, THETFORD MINES.

LACIE CODERE & FILS (INCORPORÉE) Ferronnerie, Quincaillerie et Cuir 161 WELLINGTON, SHERBROOKE

D. McMANAMY & CO. Marchands de Vins en Gros SHERBROOKE, Que. RELIEUR H. A. SOHRENSEN, Relieur, LENNOXVILLE, Qué.

FONDERIE DE WINDSOR MILLS WINDSOR MILLS Que. FABRICANTS D'ACCESSOIRES DE BAINS, styers, etc., tyers et fonte. Aussi toutes les sortes de travaux en cuivre et en fer sur commande. 25-1 av.

J. O. TURCOTTE Pains, pâtisseries de tous genres. Bouillottes, une spécialité. Biscuits chauds servis à tous les heures. 30 Rue du Pont Sherbrooke Est.

TOUTES les DAMES

appréciez la valeur d'une glace de toilette

Nos miroirs de toilette donnent une réflexion vraie; miroirs, miroirs, miroirs, reconnaitrez comme très appropriés le cadeau d'un de ces articles indispensables pour la toilette.

PHARMACIE GRIFFITH...

DEPOT DE KODAKS 121 rue Wellington Développement et Impression pour amateurs.

Vente d'abandon des affaires

1 doz. de chapeaux de broderie à 25 cents. Ailes et pompons valant 52 et 55.00 en temps régulier pour 50c et \$1.00, maintenant. Ceintures et collets pour 10c. Formes en feutre, pour 25c. Chapeaux garnis pour 75c à \$5.00; quelques-uns de ces chapeaux se vendaient de \$10.00 à \$15.00. Complots de rubans et velours. Tout doit être vendu, par suite de notre prochain départ de la ville.

C. E. ENRIGHT & Co. CARRE STRATHCONA

LA VUE, c'est la vie. Il faut la conserver par des verres exacts. Venez et laissez-nous vous expliquer tout.

J. C. McConnell & Co. OPTICIENS

nez W. B. LeBaron 141 rue Wellington

G. Prud'Homme Tailleur Fashionable

Style de New-York. Sherbrooke, Que. Assortiment de Tweeds Anglais, Français et Ecossais.

HOTELS RECOMMANDÉS

CAFE CHI-OIS Salle à dîner au premier. Ouvert jour et nuit. 122 rue Wellington, SHERBROOKE

HOTEL ISRAELI P. ROUSSEAU, Propriétaire. Le seul hôtel vraiment confortable sur tout le Québec Central. Cuisine moderne. Salles d'attente. Cuisine excellente. Pension \$2.00 par jour. Présent à tous les trains. Etape première classe. Téléphone Bell, No. 1.

BALMORAL HOTEL FARNHAM, Qué.

COATCOOK HOUSE COATCOOK, Qué.

COMMERCIAL HOTEL Loiselle & Frères, Prop. UPTON, Qué.

GRAND CENTRAL HOTEL BRIMPTONVILLE, Qué.

UNION HOUSE MAGOG, Qué.

PHILLAS ROUSSEAU, Hôteleur D'ISRAELI

New Method Dressing and Cleaning COMPANY 118 1-2 Rue Wellington. Tél. Bell 354

Tailleur dans le monde et mesieurs

SATISFACTION GARANTIE

The Union Commission Merchants

RUE PELL SHERBROOKE

A. LAPLANTE, Gérant

Notre troisième année

Notre journal entre aujourd'hui dans sa troisième année. C'est encore un jeune âge pour un journal quotidien.

L'année qui commence nous fait entrevoir les plus belles espérances. La période des grandes difficultés est à peu près passée et nous allons maintenant marcher, toutes voiles déployées, vers un progrès constant et certain.

Nous n'avons peut-être pas reçu dans le passé tout l'encouragement que nous étions en droit de nous attendre de la part des Canadiens-français, nous espérons cependant que nous comprendra enfin que le journal quotidien est peut-être l'arme la plus efficace qu'une race ait à sa disposition.

Nous comprenons que nous n'avons

pas toujours pu satisfaire tout le monde, la chose est impossible, et il ne faut pas nous en vouloir. Il est à espérer que pendant cette troisième année, nos compatriotes se feront à devoir d'aider et d'encourager le ser journal quotidien français en excellence dans les Cantons de l'Est. C'est le seul moyen d'arriver à en faire un feuille qui puisse se comparer avec ce que nous avons de mieux au pays.

"La Tribune" s'est efforcée de retenir ses lecteurs sur tous les événements locaux et extérieurs. Elle continuera sa tâche encore pendant les prochains douze mois.

Nous ne fêtons pas notre anniversaire par un grand banquet ou autre démonstration de genre, mais nous prenons en ce jour la ferme résolution de continuer à travailler ferme et pour nos lecteurs et pour nos abonnés.

Aux premiers nous donnerons de la lecture saine et instructive, aux seconds nous procurerons une clientèle nombreuse et payante.

Le congrès du parler français

Le Congrès de la langue française que l'on organise pour le mois de juin prochain sera en même temps le Congrès de l'Action française accomplie par les Canadiens en Amérique; on s'y occupera en effet de rechercher la solution des problèmes et de l'avenir qu'il faut préparer à notre peuple, tant il est vrai de dire que la langue touche à notre vie nationale.

Nous avons encore la même âme énergique d'il y a trois siècles et cette âme française vibrante de patriotisme, nous la conservons par l'attachement à nos traditions ancestrales et par le souvenir de notre origine que nous ferons passer de génération en génération. Et c'est ainsi qu'un nous remplissons un devoir de reconnaissance envers nos aïeux, notre patrie-père et notre patrie actuelle.

Les peuples, comme tout ce qui existe, naissent, vivent et meurent; mais ils pensent aussi, ils ont un caractère et ils ont une mission. La société a un caractère ineffaçable qui résulte des caractères individuels des races peuvent s'élever et grandir mais elles peuvent aussi s'avilir et changer et même disparaître, si elle n'ont pas su faire passer leur âme dans une race nouvelle.

Et nous, Canadiens-français, qu'aurons-nous dans cent ans, en Amérique? Un peuple homogène ou non dans le grand tout américain? Ah! que les Canadiens-français espèrent en l'avenir et, s'ils font leur devoir et remplissent leur mission, il leur restera quelque chose de leur mentalité.

Et la mission du peuple canadien français ici, c'est "de préparer la survivance de l'esprit français et l'expansion d'une race, la création d'une âme et d'une vie populaires."

Il a fallu dans les temps les plus reculés de l'histoire, une race neuve se former, puis en Europe, et, une époque plus rapprochée de nous, il a fallu une fois pour venir sur le nouveau monde une semence qui nous appartient de faire germer et fleurir, fût-ce au prix de sacrifices et de dévouement qui sont l'apanage de la France héroïque des croisades. La France a prié, elle a souffert et répandu le sang de ses martyrs pour venir planter sur notre sol sa vertu, son génie et sa langue et nous devons garder notre langue de notre race.

Et comment la race canadienne française accomplira-t-elle cette mission qu'elle a de garder le caractère français en restant un peuple distinct? C'est une question à laquelle nous répondra au congrès de 1912. Mais à laquelle nous pouvons répondre nous aussi en disant que nous remplirons notre mission par la religion du souvenir c'est-à-dire par le culte des aïeux qui fèrent grand dans les succès comme dans les revers et dont la victoire comme la défaite nous sont un enseignement précieux et dont nous ferons un devoir de raconter l'histoire; par la conservation des traditions familiales que font le caractère propre d'un peu

ple, un peuple se crée à son foyer et sa petite patrie dans la grande et, sont les traditions du foyer qui coexistent à la vie canadienne à caractère distinctif comme aussi à la des croyances religieuses de notre peuple issu de la France qui fut, pendant des siècles le bras droit de chrétienté et le soutien de l'Eglise et si nous ne voulons pas renier notre passé ni renoncer à l'avenir, gardons nos croyances.

Et pour accomplir sa mission le peuple canadien-français devra au garder sa langue maternelle, et c'est pénible de voir des hommes à qui l'origine, la foi et le reconnaissances ont un devoir de conserver leur langue, aller emprunter à l'Anglo-Saxon ses mots dont ils ont besoin pour exprimer leurs pensées. Qui la conservation de la race est intimement liée à celle de la langue. Et nous avons une preuve manifeste de cette vérité, dans l'exode du peuple juif à travers les âges; les Juifs qui se sont dispersés un peu partout, parlent aujourd'hui le français, l'anglais, l'espagnol, etc.; les Juifs ont bien encore une unité de foi, leurs traditions et une communauté d'intérêts redoutables, mais ils n'ont pas l'unité de langue; aussi la nation juive est morte et n'y a plus que des Juifs.

Aujourd'hui l'heure est venue pour nous de nous grouper et de nous entendre pour travailler à l'œuvre commune et il importe d'autant plus de grouper que depuis quelques années une immigration intense déverse sur nos bords des milliers d'étrangers qui n'ont pas notre idéal et qui ne deviendront nos frères que par l'assimilation en arrivant. Ils doivent se faire anglais ou français; ils prennent le parti le plus facile et se font anglais et il s'ensuit que notre minorité augmente constamment.

On a parlé de fusion des races; et vrai qu'une race peut en absorber une autre, mais l'idéal du canadien-français et celui de l'Anglo-Saxon sont si différents l'un de l'autre que la fusion de ces deux peuples ne pourrait être que médiocre et, pour le plus grand bien du Canada, il faut que chacun travaille à sa manière à la prospérité du pays; nous devons donc rester ce que nous sommes et, pour cela, travailler à l'union et l'entente à la revendication de nos droits; sachons de que nous avons besoin, quelles sont nos ressources, quels sont nos droits, et usqu'à quel point ils sont respectés; tudions notre position et préparons l'avenir.

À Québec le besoin d'organisation pour la lutte se fait peut-être moins sentir qu'ailleurs, mais nos compatriotes des autres provinces de la confédération et des Etats-Unis ont besoin de notre aide et nous leur aiderons en nous fortifiant.

Et c'est parce qu'elle a compris l'importance de cette œuvre que la société du Parler Français au Canada a décidé d'organiser ce congrès de la langue française qui se tiendra à Québec en juin 1912, et, pour atteindre son but, elle a besoin de l'adhésion et du concours de tous les hommes et surtout de ceux de Québec.

Avez-vous des enfants?

"Oui! avez-vous des enfants? C'est là l'insidieuse question que posent certains propriétaires; aux pères et mères qui cherchent un logis pour abriter leur famille. Et si ces parents sont assez heureux pour pouvoir répondre qu'ils ont en effet reçu de la ciel cette grande bénédiction d'avoir des enfants, on les éconduits par cette brutale déclaration: Point de place pour vous ici!"

"Ce sont donc les enfants qu'on ne veut pas loger. Certes, on a le droit de choisir son monde. Les propriétaires peuvent avoir d'excellentes raisons de ne pas accepter certains locataires; aussi, si on ne se soucie pas de leur faire un crime de ce qu'ils obéissent à de sages motifs. Mais refuser de louer à une famille pauvre, pauvre et honnête, sous le seul prétexte qu'elle n'a pas de place, est une chose anti-chrétienne et absurde. Si c'est là, comme on dit, un progrès de la civilisation, c'est assurément un progrès rebours, une reculade du bon sens, une déchéance des sentiments naturels, une décadence de l'esprit chrétien — puisque ce n'est, au fond, que la peur de l'enfant, et de toutes les surs que l'enfant peut inspirer, la plus sottise et la plus froidement égoïste. Mais là où le cynisme est poussé à son comble, c'est quand les salaires déjà installés se mettent à l'écarter leurs volontés à un propriétaire d'ailleurs bien disposé, et menacent de quitter si on introduit des enfants dans la maison qu'ils habitent. C'est intolérable! Qu'ils déjeunent bien vite, voilà tout, si le voisinage des enfants les trouble à leur donner tant sur les nerfs! Ils se gêneront guère eux-mêmes pour avoir chiens et chats, serins et perroquets, toute une ménagerie, empêcher et ahurir tout le voisinage, et faire une tente de cirque de ce qu'ils fassent à leur domicile, et pour leur famille et chrétien. Des bêtes, tant qu'on voudra; des enfants, jamais!"

"On doit sentir combien tout cela est ridicule. Mais à quel point peut-on aboutir, si les maisons ne sont pas que pour les familles sans enfants?"

"La famille, la vraie famille, la famille complète, normale, celle que l'on a voulu et pour laquelle il réserve ses bénédictions de choix, c'est père, la mère et les enfants, et de soi-même, plus il y en a, plus la gloire est grande et pour les parents, et sur la race, plus il s'y trouve de force pour l'Eglise et pour la patrie. C'est ce qu'ont toujours cru les esprits les plus sains, et les cœurs les plus purs; et ce que nient implicitement, sur leur honneur et pour la honte du genre humain, ceux qui, en quelque manière que ce soit, attentent à la pureté et facile expansion des familles." (L'Action Social)

Biographes et souvenirs

LOUIS HONORE FRÉCHETTE

Nous pouvons dire de Fréchette un poète ce que nous avons dit de Lavallée: comme musicien, c'est de personnes ne porte plus que lui le stère national, l'impression de cette stère riche et variée, pleine de constance, qui caractérise notre pays. Dès son enfance, il y eut deux hommes en lui. L'un pétulant, hardi, taillé, organisateur d'équipes, fabricant de fusils, de pistolets et de bombes, de bombes même, terrible au lieu de cet arsenal, pour les parents et les voisins, qui lui avaient causé des ennuis. Un jour, M. Houghan, voisin de son père, le mit à la porte parce qu'il avait crié: "Hourrah pour l'Amérique!" Furieux de cette impolitesse, il courut à son arsenal et prit la plus grosse de ses bombes; la lance par-dessus le mur de la rue; la bombe éclata, brisa une fenêtre et jeta l'effroi parmi les gens de la maison.

L'autre, doux, rêveur, mélancolique et d'une extrême sensibilité, passait des heures sur la plage à contempler les traînées lumineuses que le soleil laissait sur le fleuve en disparaissant derrière les Laurentides, regarder l'esquisse du navire silencer les eaux profondes du grand fleuve, à écouter le bruit des flots cédés par la tempête ou le chant des oiseaux. Douces rêveries, recueils mystérieux, qui fécondaient dans l'âme le germe sacré de la poésie.

Un jour, il n'avait que huit ans, et les lettres de Gilbert. Cette lecture fut pour lui une révélation; il trouva comme un écho de ses sentiments, comme une expression des aspirations qui depuis si longtemps tourmentaient son âme. Les récits des exploits de Jean Bart et de Bugueschin lui avaient donné le désir d'être guerrier. Il voulait alors être poète. Son père lui vantait demeuré vers cette époque, belle carrière il se proposait d'embrasser, quand il serait grand, il répondit: "Je serai poète."

Fréchette disait que Crémazie et Emay étaient les deux premiers poètes du pays; nous dirons, nous, que Crémazie, Fréchette et Lemay sont les trois personnalités les plus remarquables de la poésie canadienne.

Ceux qui ne connaissent pas Fréchette, seraient portés à se le représenter, parce qu'il est poète, avec une figure maigre et pâle, une longue chevelure en désordre, un air maladif, une physionomie rêveuse, mélancolique, des habits mal faits et des manières gauches, se trouvant rapidement. Fréchette est un beau, argon, blond, rose, à la taille cor-

LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUBREUIL. "Une grave maladie m'avait tenue trois mois au lit et laissée sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, sans j'avais de maux de tête, de palpitations de coeur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Des premières semaines je me sentis plus forte; chaque jour m'apportait une vigueur nouvelle. J'avais un excellent appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais depuis longtemps privée, me reposait, me confortait totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu' auparavant." — Mme D. DUBREUIL, 551 rue Drolet, Montréal.



Mile M. POUILLIN. "J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête ne me quittait pas ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assiduellement. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ramènèrent mes forces. J'eus ensuite des douleurs; J'acquis de l'embonpoint et me remis au travail avec joie." — Mile M. POUILLIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mère, vous serez satisfaite si vous vous servez du Sirop des Enfants du Dr Coderre.

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe: "Aide-toi et le Ciel t'aidera." Ce dicton populaire est certainement plus comant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes. Dans ce siècle de progrès où l'intelligence, surtout la fortune et voire la beauté se disputent, avec tant d'acharnement, les plaisirs, la gloire et le bonheur de l'existence, combien n'est-il pas important, pour faire une lutte sérieuse à tant de rivalités, de posséder, ou plutôt d'être doué de ces grandes qualités qui en imposent tout d'abord à cause de leur éclat extérieur.

Et chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé? Prenez la plus humble d'entre celles-là, la plus pauvre, si vous le voulez, si sa constitution est bonne, si elle est pleine de vigueur, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelante ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Et en agissant ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.



Mme RAYMOND BELANGER

Par ma négligence à me traiter, mon estomac qui, depuis deux ans, fonctionnait bien mal, devint de plus en plus capricieux et les intestins de même. Durant ce temps j'avais perdu beaucoup de forces et c'est lorsque je me suis sentie continuellement lasse, sans vigueur, abattue, que je songai à prendre les Pilules Rouges. J'étais déjà mieux à la quatrième boîte et au bout de quelques mois, ma guérison était parfaite. Mme Raymond Bélanger, 53 Austin Lowell, Mass.



Mile B. PRUD'HOMME

"J'étais très nerveuse, toujours insouciante et de mauvaise humeur. Je n'avais pas d'appétit et souffrais de douleurs dans les reins, les membres et la tête, tout cela dû à des irrégularités. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui eurent un merveilleux résultat. Je revins à la santé rapidement, mes nerfs se calmèrent, je repris mon appétit, ma gaieté et, depuis un an, je n'ai pas eu à me plaindre d'aucune indisposition. Je suis grasse, colorée et en parfaite santé." — Mile B. PRUD'HOMME, 293 rue Brébeuf, Montréal.

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Mère, vous serez satisfaite si vous vous servez du Sirop des Enfants du Dr Coderre. J'étais peiné de voir mon dernier bébé chérir, toujours malade et pleurant sans cesse. Comme aux autres, je lui donnai du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE qui, en calmant les douleurs et provoquant le sommeil, lui ont permis de prendre des forces et de se bien développer. — Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

Les vendeurs chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Guillaume II à Berne

OU LOGERA-T-IL?

On écrit de Berne que la visite de Guillaume II en Suisse, pays qui n'est point habitué à recevoir des souverains et n'est pas, si l'on peut ainsi dire, "outillé" pour cela, ne va sans doute soulever toutes sortes de questions assez épineuses. L'une d'entre elles, qui semble actuellement résolue en principe, a fort occupé ces jours derniers la presse et le public, — et sans doute encore plus le conseil fédéral: — Où logera l'empereur, la nuit qu'il passera à Berne?

"Nous ne possédons pas, comme nos voisins, dit un journal suisse, des palais où nous puissions héberger nos hôtes de marque. Lors de la visite de M. Fallières, la difficulté fut facilement résolue: il descendit à l'ambassade de France, belle villa fort bien située, au milieu d'un vaste jardin, sous le Petit-Rempart. "Mais la légation allemande est moins bien logée. Si jadis ce petit hôtel du commencement du XVIIIe siècle, qui a nom "villa Froberg", et se cache dans les arbres, non loin de l'observatoire, put être digne de recevoir d'illustres hôtes, il n'en est plus de même aujourd'hui. On a construit tout autour de grands immeubles locatifs qui ont fâcheusement modifié la physionomie du quartier — pour ne pas parler du voisinage d'une brasserie-restaurant. La "villa Froberg" semblait, de plus, bien exigüe pour abriter Guillaume II, et sa droite, on a s'embellie renoncé à l'idée d'y loger sa majesté. "On prit alors au conseil fédéral l'intention de louer le vaste Bernerhof Bais, — et ce n'était pas le seul obstacle auquel se heurtait cette solution, — on vient d'abattre l'hôtel Bellevue et le Schweizerhof pour édifier à leur place des palais plus modernes. Le Bernerhof reste le seul hôtel de premier rang que possède encore la ville fédérale. Comme la visite de l'empereur attirera à Berne, une foule d'étrangers, on se fût sans doute heurté à de fortes difficultés. "La solution à laquelle il semble que s'est arrêté le conseil fédéral est beaucoup plus élégante et de riches particuliers bernois ayant mis à sa disposition leur villa, il s'est décidé à accepter l'une de ces offres, mais le temps ne lui manque pas d'ici l'automne, pour fixer son choix."

Advertisement for Cachets NA-DRU-CO contre le Mal de Tête. Includes image of a person holding their head and text: "Pourquoi ne prend-elle pas des Cachets NA-DRU-CO contre le Mal de Tête. Ils arrêtent promptement un mal de tête, sans, cependant, contenir aucune des drogues dangereuses que contiennent habituellement les préparations similaires. Demandez-les à votre pharmacien. 25c. la boîte. 122F NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED."

Advertisement for Abbey's Effer-Salt. Includes image of a bottle and text: "Abbey's Effer-Salt. Une personne sage sait quand se servir du Sel Abbey. Ne croyez-vous pas qu'il soit temps pour vous d'en avoir une bouteille? Vendu partout 25c et 50c la bouteille. 82"

EST-CE DE LA CIVILISATION ?

L'être est aux monstruosités, aux contresens. On n'aurait pas pu dire, il y a cinquante ans, que les avions, les automobiles, les avions, les avions, les avions...

GRATIS à toute Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité dans le bas-ventre, éternement, envie de pleurer, pertes blanches, étourdissement, amaigrissement, ulcères, descente de la matrice, etc. ne retardez pas—les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriet M. Richards, L-Box 102 Joliet, Ills, U. S. A.

L'HYGIENE DU VISAGE

Se rajeunir, garder un teint frais et un visage sans rides, tel est l'objectif de la plupart des femmes. Les grands ennemis du visage sont : la vie mondaine, les troubles digestifs, et la constipation, etc.

PALPITATIONS DU COEUR

PROSTRATION NERVEUSE, MANQUE DE SOMMEIL, ETOURDISSEMENTS. UN CAS PRESQUE DESPERERE GUERI PAR LES PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS.



CACAO FRY LE CONNAISSEUR

Le Cacao Fry, le Cacao pur pour le Déjeuner, représente dans l'Univers entier, le type de la plus haute qualité. 300 Grands Prix, Médailles d'or et Récompenses aux Expositions, justifient sa vogue immense.

Le Commerce Approvisionné par J. S. Fry & Sons Ltd. 27 Rue St-Sacrement, Montréal.

Profitez de l'Offre Gratuite

L'efficacité des 4 Pilules du Dr Pastor est si bien établie et notre confiance, basée sur les guérisons qu'elles opèrent journellement, est si grande que nous désirons en faire profiter le plus grand nombre d'ici à la fin du mois en envoyant gratuitement une grande boîte de 50c (8 jours de traitement) de ce remède éprouvé, à quiconque en fera la demande, sur réception de 10 cts pour couvrir les frais d'emballage et d'expédition.



Pastor Drug Co Ltd. Sault Ste-Marie, Ont.

TRAITEMENT GRATUIT. Bon pour une boîte de 50c des 4 Pilules du Dr Pastor. Nom, Adresse, Envoyez ce coupon avec 10c à PASTOR DRUG CO., LIMITED, Sault Ste-Marie, Ont.

LISEZ "LA TRIBUNE"

De ce chaos, Dieu fit telle et telle chose.

Et depuis cette époque, que le monde s'éveille de son enfant, et qu'il travaille à y retourner.

Je conçois bien que ce soit une rage par moments de ne pas se sentir vivre, de se voir passer quelque part comme si on n'allait jamais y revenir. Je comprends le besoin d'oublier dans le tracé certaines misères que l'on ne peut secouer.

Et voilà la honte des grands snobs du jour ! On veut de l'impression, de l'original ! Eh mon Dieu ! Qu'est-ce qu'on leur inventerait donc bien à ceux-là ?

Pourtant, il y a un moyen, même quand on nous mène à fond de train, de voir quelque chose sur son trajet. Il y a un moyen de s'imaginer des choses, de peupler l'air, l'air de ce qui nous chante dans la tête ou le cœur.

Et si l'on veut demander si c'était beau les "routes nationales", vous répondrez sans mentir, car l'imagination pour sûr est la grande réalité de la vie.

Mais oui, c'était selon mon cœur. Et de ne pas être restée insouciant à ce que vous auriez pu voir, vous serez dédommée par ce que vous vous aurez vu.

TRESORIER DEFALCATAIRE

QUEBEC, 24. — Joseph Coulombe, l'ex-tresorier de l'Union des Tailleurs de cuir qui avait pris la poudre d'escampette, il y a quelques mois, avec les fonds de l'Union, a été ramené à Québec hier soir, par les constables Gagné et Verret, de la police provinciale. Coulombe a été arrêté aux Etats-Unis. Il s'est opposé à l'extradition mais il a échoué dans sa tentative. Il a été envoyé en prison.

ARRETEZ ET PENSEZ !

La pousse et la tourmente de la vie moderne se trouvent partout. Vos nerfs sont faibles et délabrés, vous avez trop compté sur eux et ils sont presque brisés.



Rendez-leur la force, reconstituez-les, donnez-leur de la vitalité au moyen d'un bon tonique.

L'Emulsion Scott

est l'un des plus vieux, des plus purs et des mieux connus parmi les toniques.

Chez tous les Pharmaciens

Les déviations de la nutrition et l'action des toxines élaborées dans l'intestin modifient le teint désavantageusement. On sait avec quelle facilité la peau de certaines prédisposées réagit à l'ingestion de certains aliments ; écrevisses, moules, fraises, asperges, etc., et l'on s'explique ainsi comment les troubles digestifs jouent si souvent un rôle dans les imperfections du visage, rôle primordial. Les insuffisances et les congestions de la foie entraînent plus spécialement l'acné, les dartres, urticaire du visage, l'eczéma, et il suffit, un peu activement, de pousser à l'élimination de l'acide urique pour obtenir de superbes résultats curatifs, sans le secours d'aucune médication locale. Il est bon toutefois de savoir se méfier des lésions d'organes qui retentissent sur la circulation du visage ; on soignera attentivement les yeux, le nez, la gorge, les dents et les oreilles.

Lorsque le teint est congestionné, il faut faire, matin et soir, un lavage à l'eau chaude, suivi immédiatement d'une lotion froide à l'eau distillée d'hamamelis. Si la peau est grasse, on mettra sur la serviette humide, quelques gouttes d'un mélange de teinture de savon et de liqueur d'Hoffmann ; si elle est sèche, un mélange de teinture de quillaya, glycérine et huile de paraffine. A propos de savon, certaines personnes à la peau grasse et facile à encrasser, sont obligées de s'en servir ; rien de mieux pour désagréger les corps gras combinés aux poussières et aux albuminoïdes. Le savon alcalin, au borax, le savon au naphthal, au formol, au thymol, nous rendent, suivant les cas, des services appréciables. C'est ainsi que le savon au formol durcit les épidermes mous et sensibles et préserve de certains érythèmes, en lavant, en quelque sorte, les cellules superficielles, préalablement stérilisées. Il faut fuir comme la peste ces savons mal combinés qui laissent sur le visage leur lessive alcaline caustique, dissolvante et destructrice ; une peau dure et sèche, rugueuse et sans souplesse, l'apparition de rides précoces et le nettoyage toujours imparfait, telles sont les funestes conséquences de ces préparations parfois exquises comme parfums et d'un prix très élevé. L'hygiéniste a le devoir de prévenir contre leur emploi, les coquettes qui s'imaginent toujours excellent ce qui coûte cher à la bourse.

Avec un mélange d'arrowroot et de glycérine à 300, chauffé au bain-marie — en agitant constamment — et finalement additionné d'un peu d'eau de laurier-cerise, on obtient une excellente crème pour l'épiderme irrité ; le cold-cream très frais est souvent meilleur encore pour les teints ultra-sensibles. La crème à base de lanoline, eau-de-chaux et huile d'amandes amères (battue longuement au mortier, après mélange au bain-marie) convient aux épidermes irréguliers et très secs, qui se craquelent facilement à l'air — chez les automobilistes par exemple. Une bonne formule de savon liquide comprend : 60 grammes de glycérine, 20 grammes d'huile de ricin, 5 d'eau de laurier cerise, 4 de savon de potasse et 4 d'eau de Cologne russe — mélanger en triturant.

Pour traiter les rides, il faut masser le visage perpendiculairement aux parties ridées, en employant, de préférence, la crème qui convient le mieux au grain (épidermique). On fait ensuite dix à quinze minutes d'électricité — courants intermittents — en évitant de faire rougir la peau ; pour cela, on ne dépassera pas quelques milli-ampères et l'on variera fréquemment la place des électrodes. Le massage vibratoire, ou ce que certains spécialistes nomment le "massage en tourbillon" donnent aussi quelques bons résultats contre les rides précoces, alors qu'il suffit de réveiller la contractilité des fibres musculaires lisses sous-jacentes au derme (première période des rides).

Dans une période plus avancée, alors que la saison critique de l'automne féminin a commencé ses ravages, les applications astringentes de viennent nécessaires et même indispensables pour combattre les rides. Pour les rides en éventail — pattes d'oie — je conseille habituellement les emplâtres médicamenteux ; parfois une simple mouche de sparadrap à la glu, appliquée pendant la nuit, suffit à atténuer cette griffe du temps et de la température. Dans la journée, les onctions avec l'onguent de caséine ; avec le mélange de glycérine, grénatine et tannin, les applications de collodion, de traumatine, de vernis résineux et laqués, d'un mélange d'alcool et de résine de gailac, donnent de bons résultats. On peut incorporer à ces formules, suivant les cas, un peu d'iode, de sulfate de zinc, de tuméol, de résorcine, etc. Les résultats du traitement sont toujours fort appréciés.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE THETFORD

THETFORD MINES, 24.—La ville de Thetford Mines vient d'être sa première chambre de commerce. Il

LA PLAIE DES ECUREUILS

L'une des expériences les plus intéressantes que le département de l'agriculture ait jamais faite est contenue dans un rapport, écrit par Hart Herriam, biologiste consultant du département, traitant de la destruction faite par les écureuils. Ces petits animaux causent une perte à l'agriculture chaque année de près de \$10,000.

La plupart des Etats de l'Ouest, dit le rapport, sont envahis par les écureuils. Il y en a trois genres et une douzaine d'espèces, dont la plus importante dans ses relations avec l'homme est le grand écureuil gris, connu sous le nom de piocheur de Californie ou l'écureuil de terre Beechey.

Il est à peu près de la grandeur d'un écureuil d'arbre gris de l'Est, dit M. Herriam, et comme lui il a de hautes oreilles et une longue queue bouffante. Il a deux parents, l'écureuil de terre Douglas et l'écureuil des montagnes Rocheuses ou du Plateau.

L'écureuil Beechey, continue M. Herriam, habite les plaines ouvertes de la grande vallée intérieure de la Californie, les collines couvertes de gazon, les murs de roches des canyons et les parties plus ouvertes des forêts de pin jaune des montagnes. Il demeure dans des trous souterrains qui sont généralement groupés en colonies. Les colonies peuvent être situées dans les plaines nues, sur le versant des collines ou aux racines des arbres, particulièrement les grands chênes de la vallée, avec des creux dans leurs troncs et leurs branches. Le nombre des tanières varie de quelques-uns à des centaines, et par l'union des colonies parfois atteint un total de mille et couvre une superficie continue de plusieurs centaines d'acres. La terre enlevée de chaque tanière est déposée à son orifice de manière à former une espèce de rempart que l'on distingue facilement à distance.

Le biologiste dit "que ces animaux sont diurnes et on peut les voir parfois rassemblés par bandes les uns courant vite sur la terre, d'autres se roulant dans la poussière et d'autres encore se tenant droits sur leur derrière, semblant contempler la nature ou mordant dans un brin de grain ou quelque autre plante dont ils se nourrissent de la graine."

D'après les observations faites on a trouvé que la nourriture des écureuils consiste, suivant la saison et la localité, en graines de différentes plantes et d'herbage vert, dont ils font une provision dans leurs tanières. Les écureuils sont aussi très friands des glands, et quand ils peuvent en trouver en quantité, ils les emmagasinent en grandes quantités. Les petits animaux montrent décidément une préférence pour les amandes et les noix, pommes, prunes, pêches, abricots, figues, olives, les légumes du jardin potager, la graine des melons, etc. Enfin ils mangent tous les grains qu'ils peuvent trouver.

Pour ces raisons, déclare M. Herriam, on voit aisément qu'un animal si vorace, si abondant et si généralement distribué dans les parties agricoles du pays, particulièrement dans l'Ouest, est capable d'infliger des pertes sérieuses, et quand on se rappelle que l'écureuil se nourrit de toutes sortes de grains, fruits, végétaux et fourrage, qu'il ravage les vignes et les champs d'érables, on peut se rendre compte de l'importance des dégâts qu'ils causent, se montant à des milliers de dollars annuellement.

Pour amener une extermination de ces petits animaux et sauver des millions de dollars annuellement aux agriculteurs, le département de l'agriculture a recommandé un système d'empoisonnement des écureuils. A cette fin le département suggère que le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour détruire cette plaie des écureuils est d'employer du grain empoisonné avec de la strychnine.

LA MAIRIE A MANCHESTER

UN FRANCO-AMERICAIN SERA LE CANDIDAT DES REPUBLICAINS.

MANCHESTER, 24. — M. Victor W. Roy, échevin du quartier trois, est candidat républicain à la mairie. M. Roy a formellement annoncé sa candidature à la suite d'une nombreuse réunion de politiciens, tenue hier soir et à laquelle assistaient des représentants de tous les quartiers. En cela, il s'est rendu au désir exprimé par tous les citoyens présents à la réunion. Il y avait là des représentants de tous les éléments de la population et tous ont insisté sur l'importance de l'échevin du quartier trois.

Plusieurs fois depuis le commencement de l'année, M. Roy a été mentionné comme candidat possible à la mairie. Cependant le principal intérêt n'a jamais, avant la réunion d'hier, exprimé son opinion ou fait connaître ses intentions.

L'assemblée a duré plusieurs heures. La situation a été longuement considérée, puis un comité a été chargé d'inviter M. Roy de se rendre à la réunion. Les politiciens présents ont ensuite exposé les raisons de leurs démarches et fait valoir les raisons qui devaient porter M. Roy à se laisser mettre sur les rangs. Devant l'insistance générale, l'échevin du quartier trois a donné son consentement.

M. Victor W. Roy demeure à Manchester depuis cinquante ans. Après avoir été employé dans les fabrications et dans certains magasins il a exploité pendant dix-huit ans un commerce de lait et de crème. Plus tard il est devenu membre de la maison Roy & Gadsby.

Notre compatriote est certainement un des citoyens les plus en vue de la ville et ses partisans sont légion. Il est le premier candidat à annoncer sa candidature et les membres de son parti considèrent que ses chances de succès sont excellentes. C'est la première fois qu'à Manchester un citoyen franco-américain se porte candidat à la mairie.

BOYCOTTER

Ce mot est entré dans la langue courante; mais combien de personnes (même de journalistes) l'emploient sans en connaître l'origine? La voici:

En 1880, Parnell parcourait l'Irlande en vue d'encourager à la résistance les fermiers opprimés et accusés de révoltes exagérées. Dans un meeting tenu à Ennis il les exhorta en particulier à pousser la solidarité mutuelle jusqu'à ne jamais accepter une ferme d'où le locataire aurait été injustement expulsé.

Comment, dit-il à l'assemblée, estimez-vous que l'on doit se conduire à l'égard d'un homme qui prend une ferme dont un autre tenancier vient d'être chassé?

Plusieurs voix crièrent: — Il faut le tuer. — Non, reprit Parnell, il est défendu de tuer, mais je vais vous indiquer un châtiment moins dur et qui permet au coupable de se repentir. Si quelqu'un accepte une ferme vacante pour une éviction injuste, mettez-le moralement au ban de la société, traitez-le comme un lépreux, fuyez-le partout même à l'église, et qu'il demeure isolé.

Le conseil fut suivi et immédiatement appliqué à un certain Boycott, qui avait pris une ferme à Ballingrove, comté de May.

Boycott fut mis en quarantaine: il dut vivre seul sur la terre, ne trouvant plus ni domestiques, ni ouvriers, ni laborieux, et ne pouvant plus rien acheter, même à prix d'or. Cela dura plusieurs semaines; quand il eut épuisé ses vivres et qu'il se vit sur le point de mourir de faim, Boycott, encore qu'il fut un homme énergique, dut quitter sa ferme et se retirer en Angleterre.

J'ajouterai qu'il s'en tira à bon compte: en effet, contre d'autres propriétaires dans son cas, on appliquait la sentence de mort qu'avait désapprouvée Parnell.

Il contracta un mauvais rhume

ELLE GARDA LE LIT PENDANT DEUX MOIS

LES MEDECINS NE SEMBLAIENT PAS LUI FAIRE DE BIEN.

Un rhume si léger, soit-il, ne devrait jamais être négligé, car si vous ne le traitez pas en temps, il vous conduira tout probablement à la bronchite, à la pneumonie, à l'asthme ou à toute autre maladie de la gorge ou des poumons.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood contient toutes les qualités curatives du pin de Norvège, ce qui, avec un mélange d'autres remèdes, ayant les qualités d'adoucir, d'absorber et de faire expectorer, en fait indubitablement le meilleur remède pour la toux et les rhumes.

Mlle N. Mcumber, de St-Martin, N.B., écrit: "En janvier dernier, je contractai un gros rhume qui me tint au lit pendant près de deux mois. Les médecins semblaient incapables de me faire aucun bien. Je fis l'essai de différents remèdes patentés, mais en vain. Un jour, une amie me conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Lorsque l'en eus pris trois bouteilles, je me trouvais complètement guérie, et je me porte aussi bien aujourd'hui que jamais. Je suis sûre que mes poumons sont de nouveau sains, grâce à ce merveilleux remède.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est emballé dans une enveloppe jaune; marque de commerce, trois pins; prix, 25 cents. Manufacturé seulement par The T. Millburn Co., Limited, Toronto, Ont.



Etes-vous un de ceux à qui chaque repas est toujours une nouvelle source de souffrance?

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie aideront votre estomac en désordre à digérer n'importe quels repas raisonnables et bientôt le remèment en un état si parfait que vous ne remarquerez plus que vous avez un estomac. Prenez une tablette après chaque repas. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 1507

LADY GREY PARLE DES CANADIENNES

Lady Grey a accordé une interview à un journal anglais sur les femmes du Canada, peu de temps après son arrivée en Angleterre. Nous croyons intéressant de traduire ici certains passages de l'article qu'en a fait notre confrère de Londres.

"Les femmes du Canada sont plus indépendantes que celles d'ici, a dit Lady Grey, et elles sont moins timides que les Anglaises. Elles sont naturellement aînées, parce que les enfants sont élevés d'instinct. Du temps qu'elles vont à l'école, elles organisent leur vie à leur gré. Elles ont leurs réceptions et leurs propres amusements bien à part de ceux de leurs parents.

"La jeune Canadienne reçoit une très bonne éducation. Quand ses parents le peuvent, ils l'envoient compléter ses études en France ou en Angleterre, car on ne peut recevoir, au point de vue artistique, une éducation très complète au Canada. Ce pays est beaucoup en retard sur l'Angleterre au point de vue de la musique et, quant à la peinture, il n'en existe pas de musées publics. Les seules œuvres vraiment belles sont dans les galeries particulières, la plupart à Montréal.

"Il y a par exemple des bibliothèques publiques dans tous les centres importants, et les jeunes filles lisent beaucoup. "Pour gagner leur vie, un bon nombre d'entre elles passent les examens de service civil, en rentrant dans les bureaux comme dactylographes ou sténographes. Quelques-unes apprennent les soins de ferme à l'école de Sainte-Anne de Bellevue qui est une dépendance du McGill.

"Mais les Canadiennes ont plus besoin de se préparer aux soins du ménage, car on se marie plus qu'en Angleterre. La question des servantes est fort compliquée; il est presque impossible de s'en procurer dans certaines régions.

"La Canadienne s'habille avec beaucoup de goût; elle dépense pour sa toilette beaucoup plus que l'Anglaise. C'est sans doute parce qu'elle a une idée de la question des servantes, et est impossible d'avoir de toiles intérieures comme en Angleterre. Les maisons au Canada sont petites et sommairement aménagées. La Canadienne s'habille à l'américaine. C'est-à-dire que la coupe de ses costumes est toujours élégante. Elle porte admirablement la toilette. Même la simple petite ouvrière a du goût pour le choix de ses habits.

"Nous avons quitté le Canada avec beaucoup de peine, a conclu Lady Grey. Tout le monde était si affable, si sympathique pour nous là-bas. Ensuite la vie est si gaie parce que tout le monde a l'espoir d'avoir bientôt son propre "home", et fait les plus beaux rêves pour ses enfants. Il n'y a de découragement ni d'avenir troublé pour personne.

WATERLOO

Waterloo, 24. — Le bazar au profit d'un nouvel orgue pour notre église paroissiale s'est terminé le 20 et a obtenu un beau succès. Les objets étaient nombreux et jolis, les tables de vente bien garnies, les dames préposées au service des réveillons, des rafraichissements, et des bonbons ont peut-être été plus encouragées que les autres, c'est que tous se disaient que le carême approchait et que qu'elles offraient était exquis.

Lundi soir quelques jeunes filles interprétèrent la comédie intitulée "Hotellerie du Lapin sauté".

M. Louis Poulin, de Sherbrooke, était à Waterloo au commencement de la semaine par affaires.

M. Stuhenger Gobeille était en visite chez son père, M. J. Gobeille, dimanche et lundi.

M. L. J. Chagnon K.E.L., de Granby, a passé les jours gras dans sa famille.

Mlle A. Marie Hébert de Québec est en visite depuis quelques jours chez M. le Dr et Mme A. Vaillancourt.

Mlle Joséphine Poirier et M. Léo Trudeau de Montréal, et M. D. LaPorte de Boston, étaient en cette ville dimanche chez leurs parents.

Mmes Alfred Brouillette et I. Savaria, de Hurv. MM. Wilfrid et Charles Brouillette, de Sawyerville, Ernest Brouillette de Cookshire et Georges Brouillette de Marog, étaient à Waterloo au commencement de la semaine afin d'assister au service anniversaire de leur mère, Mme Raphaël Brouillette.

Un de nos braves citoyens, M. Charles Brouillette a été victime d'un douloureux accident lundi soir. M. Brouillette était allé aider un ami à atteler son cheval lorsqu'il fit un faux pas et tomba à la renverse se blessant l'épaule droite.

Aux dernières nouvelles M. Brouillette prenait beaucoup de mieux. — Dimanche soir dernier une soirée intime réunissait chez M. et Mme Arthur Couté les personnes suivantes: MM. et Mmes A. Matte et leur fille, F. A. Daniel, P. Lamotte et F. X. Daniel, de West Shefford, et Melles Maria Bédard et Rosa Monty, de Granby. Au cours de la soirée un somptueux réveillon leur fut servi.

LA QUESTION DU MARIAGE

(Suite de la 1ère page)

ter, ce qui l'amène à parler du décret "Ne Temere" qui, dit-il, ne s'adresse qu'aux Catholiques et n'est pas une législation nouvelle. Va-t-on contester, dit-il, à une organisation religieuse, de quelque dénomination qu'elle soit son droit de faire des règles de discipline qui ne peuvent avoir effet que sur les personnes qui y appartiennent?

Le mariage entre deux Catholiques est l'affaire de l'Eglise Catholique comme le mariage entre deux personnes d'autre croyance est l'affaire de la religion à laquelle elles appartiennent. Il admire ceux qui ont rendu des services signalés à la morale par des hommes distingués dans diverses religions, et à titre de sujet britannique il réclame liberté pour tous, liberté aux protestations de gouverner leur église et liberté aux catholiques de gouverner la leur et chacune chez soi. Puis le député de St-Hyacinthe s'attaque à M. Douglair, le directeur du "Witness", qui cherche, dit-il, à soulever les préjugés des protestants au sujet du décret "Ne Temere", et fait de l'ironie sur le compte de M. Lancaster, député conservateur d'Ontario et de ceux de sa mentalité. Il croit que la province doit être représentée devant le tribunal de la Cour Suprême et qu'à tout événement on doit rechercher les moyens de faire disparaître tout doute, et il termine en trouvant étrange et déplorable, après 250 ans, en certains milieux du Canada, on soit si mesquin à l'égard de la province de Québec, dont la population a donné tant d'exemples de générosité et de tolérance.

Sir Lomer Gouin, dans sa réponse, a dit: "Je ne voudrais pas entrer sur le mérite ou le mérite de la question, car comme dit quelqu'un, je trouve coupable celui qui ajoute aux feux des passions, c'est pourquoi je ne veux pas augmenter le malaise créé dans cette province par suite de cette question de mariage."

Et le premier ministre se contente de répondre aux questions posées par le député de St-Hyacinthe. Il dit donc que la province de Québec n'a pas été consultée par le gouvernement fédéral sur aucun de ces points.

Le gouvernement de Québec a-t-il l'intention de s'intéresser à la question, demande-t-on? Et alors, surgira une question de droit qui n'est pas nouvelle et c'est elle de savoir si le tribunal de la Cour Suprême est un tribunal d'appel ou de consultation. Les provinces ont prétendu dans certaines causes non encore vidées, le défaut de compétence de la Cour Suprême d'entendre certaines questions à simple titre de consultation au sujet des Corporations des pêcheries et des assurances.

Le gouvernement fédéral prétend que ce même tribunal a été établi et comme tribunal d'appel et comme tribunal de référence. Les provinces prétendent que la Cour Suprême n'est qu'un tribunal d'appel. Ce n'est pas une loi du Canada qui est en jeu dans la question soulevée par le député de St-Hyacinthe, mais un acte impérial concernant les droits civils provinciaux décrétés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Si le Conseil Privé, dans les causes non vidées, jure suivant les prétentions des provinces, le Bill Lancaster ne sera pas soumis à la Cour Suprême, puisque ce n'est pas une cause et que cette Cour n'en serait pas une de consultation; à tout événement, il a raison de croire que le gouvernement fédéral devra inviter la province de Québec à se faire représenter.

Le premier ministre ajoute qu'il n'a rien reçu d'Ottawa. Il ne connaît des questions qui seront soumises à la Cour Suprême que ce qu'on a publié les journaux du matin et se demande si c'est là un texte officiel de l'arrêté ministériel. Devrons-nous intervenir? Serons-nous invités? Attendrons-nous? Si la décision du Conseil Privé est contre nous, nous entendons bien veiller jalousement sur les droits de la province. Je ne suivrai pas, dit en terminant le premier ministre, les dissertations du député de St-Hyacinthe, bien que celles qu'il nous a faites cet après-midi, fussent assez piquantes sur le compte des amis de celui qui a soulevé ce débat. Il me suffira de répéter que le gouvernement de Québec n'a pas été consulté sur les points qui seront soumis par le gouvernement fédéral à la Cour Suprême.

JOHN WANAMAKER ET LA PUBLICITE

John Wanamaker disait un jour à un jeune homme d'affaires qui demandait son avis: "Je dois mon succès à la publicité dans les journaux. Je sais que je puis atteindre les yeux de plus d'acheteurs de cette façon que de toute autre."

Il y a tout un sermon d'affaires dans ces deux sentences. Le secret du succès de l'annonce dans les journaux revêt trois aspects: Premièrement, la mention des marchandises que les personnes veulent; deuxièmement, le prix; troisièmement, l'habileté d'attirer vos lecteurs. Et la manière de les attirer est de suivre l'avis de M. Wanamaker et de se servir des journaux.

S'il y a un homme qui s'y connaît sur le sujet, c'est bien M. Wanamaker. Un jour, quelqu'un demandait à M. Wanamaker, pourquoi il considérait les journaux comme le plus grand et le meilleur "puller" pour le marchand, c'est-à-dire le meilleur moyen pour attirer la clientèle. Voici sa réponse: "Comme je l'ai dit déjà, l'annonce dans les journaux est le secret de mon succès. Chaque copie de journal est un agent voyageur qui attire l'attention sur le stock de l'annonceur. Combien y en a-t-il de femmes aujourd'hui où la première chose que l'on regarde à l'arrivée du journal, est l'annonce du marchand de nouveautés, de vêtements ou du marchand de meubles? Laissez-moi vous dire, mon fils, tout annonceur qui a réussi dans les journaux, peut répondre à cette question et peut y répondre sur un ton des plus optimistes aussi."

Un tel a besoin d'un nouvel habillement. Votre annonce est-elle dans le journal, ou bien est-elle celle de votre confrère qui, récemment a dû agrandir son établissement pour les besoins de son commerce grandissant? Une dame ou une jeune fille veut une nouvelle robe — cela arrive tous les jours, pour les unes ou pour les autres. Avez-vous dans votre annonce pour cela dans le journal? La maîtresse de maison montre aux siens cette annonce de vente de mousseline à bas prix qui va se faire mardi après-midi. De quel magasin est cette annonce? Du vôtre?

L'annonceur qui réussit annonce tout le temps. Il importe peu pour lui si c'est une saison tranquille. Il combine et prépare des ventes spéciales et ainsi il crée et stimule des nouvelles affaires. Les jours tranquilles sont inconnus pour lui. Il est toujours à inventer quelque chose qui plaira à ses pratiques et il les en informe au moyen du journal, et le résultat se traduit par des ventes promptes et profitables, toutes tendant au succès.

L'homme qui n'annonce jamais est toujours à se plaindre des temps durs. "Il n'y a pas d'affaires", "Tout est mort", "Je ne peux payer mes dépenses", telles sont ses expressions favorites de tous les jours. La véritable cause de cela est le fait que les gens ne savent pas ce que les marchands ont à offrir. Les trois-quarts des achats qui sont faits aujourd'hui, le sont parce que l'attention de l'acheteur est appelée sur quelque article qui l'intéresse et elle a été portée à croire qu'il lui faut cet article.

Hommes qui Souffrez des Rognons, Prenez les PILULES MORO Et vous vous Guérez.

Autrefois, seuls les troubles urinaires, ceux de la vessie, étaient attribués à une maladie de rognons, mais aujourd'hui on a trouvé et aussi prouvé que presque toutes les maladies chez les hommes, ont leur commencement dans le mauvais fonctionnement de ces organes si importants.

Les rognons filtrent et purifient le sang. C'est là leur fonction. Hommes, lorsque vos rognons sont faibles et fonctionnent mal, vous devez comprendre que votre santé sera vite affectée et que chaque organe, aussi affaibli, manquera à son devoir.

De fatals résultats surviendront bientôt si un traitement approprié est retardé et négligé. Le mal de rognons irrite les nerfs, cause des étourdissements, rend les hommes inquiets, irritables et sans sommeil; il donne une envie fréquente d'uriner pendant le jour et oblige à se lever plusieurs fois durant la nuit; il produit des cercles noirs autour des yeux, cause du rhumatisme, de la gravelle, le catarrhe de la vessie; il est toujours accompagné d'un mal sourd dans le dos, de douleurs dans les jointures, dans les muscles, de maux de tête violents, de mauvaises digestions et de troubles du côté du foie; le teint devient terne et sombre et les symptômes se développent quelquefois de façon à faire croire à une maladie de cœur. L'homme ainsi atteint devient faible et dépérit rapidement.

Les Pilules Moro sont le meilleur remède pour les troubles des rognons; elles donnent des forces et aident la nature dans ses fonctions. Lisez le certificat qui suit. Les résultats que les Pilules Moro ont eus dans ce cas peuvent se répéter chez tous les hommes qui se sentent malades de la même façon.

"Le mal de reins me faisait souffrir depuis dix ans lorsque j'eus recours aux Pilules Moro. J'avais essayé plusieurs remèdes qui n'avaient eu rien amélioré ma santé. Loin de là, mes douleurs s'accroissaient de jour en jour et, ne pouvant plus tenir à l'ouvrage, je dus prendre un repos, rester deux mois sans travailler. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Moro.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes qui souffrez depuis longtemps, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou correspondants. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Le mal de reins me faisait souffrir depuis dix ans lorsque j'eus recours aux Pilules Moro. J'avais essayé plusieurs remèdes qui n'avaient eu rien amélioré ma santé. Loin de là, mes douleurs s'accroissaient de jour en jour et, ne pouvant plus tenir à l'ouvrage, je dus prendre un repos, rester deux mois sans travailler. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Moro.

Le mal de reins me faisait souffrir depuis dix ans lorsque j'eus recours aux Pilules Moro. J'avais essayé plusieurs remèdes qui n'avaient eu rien amélioré ma santé. Loin de là, mes douleurs s'accroissaient de jour en jour et, ne pouvant plus tenir à l'ouvrage, je dus prendre un repos, rester deux mois sans travailler. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Moro.

GRATIS POUR VOUS MES SOEURS

GRATIS POUR VOUS ET POUR TOUTES NOS SOEURS QUI SOUFFRENT DES MALADIES DE LA FEMME

Je suis une femme. Je connais les maladies de la femme. J'ai trouvé le remède. J'enverrai, franco, mon traitement domestique avec toutes les instructions à toutes celles qui souffrent des maladies de la femme. Je veux parler à toutes les femmes de ce remède, — vous, mes lectrices, pour vous-mêmes, votre fille, votre mère ou votre sœur. Je veux vous dire comment vous guérir vous-mêmes à la maison, sans l'assistance du médecin. L'homme ne peut pas comprendre les souffrances de la femme. Ce que nous, les femmes, connaissons par expérience, nous le connaissons mieux que n'importe quel médecin. Je sais que mon traitement domestique est sûr et certain de guérir la leucorrhée, les pertes sérielles, l'infécondité, les déplacements ou les chutes de la matrice, les périodes douloureuses et trop abondantes, les tumeurs ou les crues utérines et ovariques. Aussi les maux de tête, de dos ou d'entrailles, les abattements, la nervosité, les douleurs dans l'épine dorsale, la mélancolie, le désir de pleurer, les rougeurs, la fatigue, les troubles de reins ou de vessie, quand ils sont causés par la faiblesse partientement de notre sexe.

Je veux vous envoyer un traitement complet de dix jours, entièrement gratuit pour vous prouver que vous pouvez vous guérir chez vous, facilement, promptement et sûrement. Souvenez-vous qu'il ne vous coûtera rien d'essayer le traitement; et si vous désirez continuer, il ne vous coûtera que 12c par semaine ou moins de 2c par jour. Ça ne vous empêchera pas de travailler. Envoyez-moi seulement votre nom et votre adresse, dites-moi ce dont vous souffrez, si vous le désirez, et je vous enverrai mon traitement pour votre maladie, entièrement gratuit, dans une simple enveloppe, par le retour du courrier. Je vous enverrai aussi gratuitement mon livre "Le conseiller médical de la femme", avec des illustrations explicatives montrant pourquoi les femmes souffrent, et comment elles peuvent se guérir elles-mêmes chez elles. Chaque femme devrait l'avoir et apprendre à penser par elle-même.

Alors, quand le médecin dira: "Vous devez subir une opération, vous pourrez le décider par vous-mêmes. Plusieurs milliers de personnes se sont guéries par elles-mêmes avec mon remède domestique. Il les guérit toutes, vieilles ou jeunes. Aux mères de jeunes filles, j'expliquerai un traitement domestique simple qui guérira promptement et efficacement la leucorrhée, les pâles couleurs, les menstruations douloureuses et irrégulières des jeunes personnes. L'enfant et la santé est le résultat de son usage. En quelque lieu vous vous demeuriez, je puis vous référer à des femmes de votre localité qui savent et qui diront avec plaisir à toutes celles qui souffrent que ce traitement domestique guérit réellement toutes les maladies de femmes et rend la femme bien portante, forte, grasse et robuste. Envoyez-moi seulement votre adresse et le traitement gratuit de dix jours vous sera envoyé ainsi que le livre. Ecrivez aujourd'hui parce que vous pourriez ne pas voir cette offre de nouveau. Adressez: Mme M. Summers, Boite H 724, Windsor, Ont.



M. JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass

qui m'étaient enseignées par des compagnons de travail. Pendant six mois je n'en ai pas manqué, et je me suis guéri. Comme je travaille fort, je prends encore des Pilules Moro de temps en temps pour maintenir mes forces et prévenir ces douleurs d'autrefois. Grâce à cela, depuis deux ans, je n'ai pas perdu de temps à l'ouvrage. J'ai maintenant une grande confiance dans ce remède que je ne fais un plaisir de recommander, convaincu que je suis de son efficacité. — M. JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes qui souffrez depuis longtemps, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou correspondants. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

M. POINCARÉ

L'origine du nom de Poincaré. Quel est l'origine du nom du nouveau chef du gouvernement français? A ce sujet M. François Deloncle écrit dans "Echelesior":

Il convient de rejeter les hypothèses "Poincaré" et "Poincaré" pour s'en tenir simplement à Poincaré, c'est-à-dire en basse latinité: "Podium" quadratum; la petite mont carré.

Notre vieux mot "Podium" qui a donné "Poi, Poi, Puy, Pè, Pr", a, sous la forme "Podiculum" fourni "Pouil, Pouch, Pouilly Pouy" et aussi "Pouch, Pouch, etc., etc."

La forme la plus rare mais qui se rencontre, de "Podiculum" a incontestablement fourni "Poin" dans l'Est de la France, comme "Pouens" dans le Sud ouest.

En sorte que selon l'éthymologie, les noms du jeune empereur de Chine P'ou-Yi, de MM. Poincaré et Jean Dupuis ont la même origine.



Je suis une femme. Je connais les maladies de la femme. J'ai trouvé le remède. J'enverrai, franco, mon traitement domestique avec toutes les instructions à toutes celles qui souffrent des maladies de la femme. Je veux parler à toutes les femmes de ce remède, — vous, mes lectrices, pour vous-mêmes, votre fille, votre mère ou votre sœur. Je veux vous dire comment vous guérir vous-mêmes à la maison, sans l'assistance du médecin. L'homme ne peut pas comprendre les souffrances de la femme. Ce que nous, les femmes, connaissons par expérience, nous le connaissons mieux que n'importe quel médecin. Je sais que mon traitement domestique est sûr et certain de guérir la leucorrhée, les pertes sérielles, l'infécondité, les déplacements ou les chutes de la matrice, les périodes douloureuses et trop abondantes, les tumeurs ou les crues utérines et ovariques. Aussi les maux de tête, de dos ou d'entrailles, les abattements, la nervosité, les douleurs dans l'épine dorsale, la mélancolie, le désir de pleurer, les rougeurs, la fatigue, les troubles de reins ou de vessie, quand ils sont causés par la faiblesse partientement de notre sexe.

AU TUQUE ROUGE

NOTS RAQUETTEURS VONT A ST-JEAN DEMAINE.

Le club de raquettes Tuque Rouge part demain matin pour le Halifax, pour Saint-Jean d'Iberville où il sera l'hôte du club Champlain. Le club Champlain sera également à Saint-Jean pour cette circonstance. Il y aura parade d'église dans l'après-midi et amusements divers dans l'après-midi. Nos raquetteurs reviendront demain soir.

La soirée qui devait avoir lieu mardi a été annulée. Mercredi soir les membres de l'Harmonie seront les hôtes du Tuque Rouge.

Le 6 mars la soirée de vos amies au Casino sera donnée sous le patronage du Tuque Rouge.

AMBULANCE

On demanda l'ambulance hier soir à 6.15 heures pour faire transporter M. Albert Caron de l'hospice du Sacré-Coeur à l'hôpital St-Vincent de Paul.

AU POSTE

Un individu d'Arthabaska fut arrêté hier soir, sur la rue Wellington, pour tapage et ivresse.

Ce matin, à 2 heures, on demanda la police à la gare du Grand Tronc, qui arriva immédiatement un pochoir de Weedon.

Il y eut deux demandes de protection, hier soir, au poste de police.

LIGUE DES CITOYENS

Des livres de souscription ont été envoyés à chaque membre du comité exécutif pour leur permettre de faire souscrire la cotisation annuelle de 25 cents avant l'assemblée qui doit être tenue le 12 mars.

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL

ON SEMBLE NE PAS EN VENIR A UNE ENTENTE AU SUJET DES COMPENSATIONS TERRITORIALES.

MADRID, 24.—Il semblerait y avoir un autre empêchement à l'accord franco-espagnol au sujet du Maroc. La question s'est élevée au sujet des compensations territoriales que l'Espagne accorde à la France. Celle-ci demande Cabo de Agno et Beni Bouyadi. Le premier ministre Canalejas a répondu qu'il ne pouvait être question de céder Cabo de Agno.

LE PROCES DES CAMORRISTES

VITERBE, 24.—Signor Santoro, l'avocat de la couronne, a fait son plaidoyer aujourd'hui. Il fit l'histoire de la Camorra qui s'appelle "La pèrie de la belle reine de la Méditerranée". Il parla des procès déjà soutenus par les "Camorristes" et des efforts que fit l'Etat pour anéantir leur malheureuse organisation. Il déclara que les Camorristes étaient parvenus à établir une sorte de règne de la terreur à Naples.

L'éloquent avocat fit aussi un éloge du travail des Carabiniers qui ont reçu des louanges de tous les hommes de bien de l'Italie.

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

L'ALLEMAGNE DESIRE S'EMPARER DES COLONIES PORTUGAISES.

LONDRES, 24.—On apprend de source ordinairement bien informée, que l'Afrique servira de base aux négociations anglo-allemandes en vue d'une meilleure entente.

L'assentiment donné par l'Angleterre en ce qui concerne la prise de possession par l'Allemagne des colonies portugaises dans le continent noir est considéré comme la preuve tangible de la bonne volonté de l'Angleterre, réclamée au reichstag par le chancelier impérial.

Mais jusqu'à présent, le principal intérêt, c'est à dire le Portugal, n'a pas encore fait savoir qu'il était prêt à se défaire de ses colonies africaines.

Les négociations entre l'Angleterre et l'Allemagne n'en sont cependant pas moins en suspens. A condition que l'Allemagne ne cherche pas à s'emparer actuellement des possessions africaines du Portugal, mais elle pourra par contre considérer cette partie du continent africain comme sa propre sphère d'intérêts commerciaux particuliers, sans craindre la concurrence de l'Angleterre.

Combien de temps faudra-t-il pour transformer cette sphère d'influence en colonie allemande? c'est une question que les négociateurs n'auront pas à débattre, mais il est probable que le refus du Portugal de se débarrasser de ses colonies ne sera pas étiré.

Fumez le tabac "MASTER MASON" cut plug.

\$26.00 Par Mois

C'est un bon revenu pour vous, si vous achetez cette propriété sur la rue Windsor, tout près de la rue du Pont. A deux logements loués à de bons locataires. Rapporte 12 p.c. et le prix est de \$2,400.00 seulement. Au comptant ou à termes faciles.

EDWARDS FURNITURE CO.

PERSONNEL

M. L. A. Anlet, de Magog, est de passage en notre ville, aujourd'hui.

M. J. A. Guilmore, de Rock Island, était à Sherbrooke hier.

M. W. E. Demers, de St-Agapit, était à Sherbrooke hier.

M. et Mme O. Bergeron, de Québec, sont de passage en notre ville.

M. J. E. Larivière, de Coaticook, était en ville, hier.

M. J. E. Dupont, de Berlin, N.H., était en notre ville hier.

M. J. McLeod, de Cookshire, est en notre ville aujourd'hui.

Si vous désirez être propriétaire, voyez la maison de \$2,400.00, annoncée par Edwards Co.

Mlle Ida Johnson, de Coaticook, est en visite depuis les jours gras chez Miles Mallé de Sherbrooke-Est. Elle retournera chez elle au commencement de mars.

M. J. E. Gouin, d'Asbestos, est de passage en notre ville, aujourd'hui.

M. J. H. Gossout et J. A. Dion de Monton Ridge, sont en notre ville, aujourd'hui par affaires.

M. J. R. Lapointe, de Garthby, est en visite à Sherbrooke aujourd'hui.

M. J. H. Fariot, O. Gagnon, E. H. Leblond, de Montréal, sont en voyage d'affaires à Sherbrooke depuis un couple de jours.

M. B. A. Bissonnet, de Stanstead, est de passage en notre ville, aujourd'hui.

Le théâtre Premier est la place par excellence. On y montre les plus belles vues en ville. Cet après-midi et ce soir on donnera une représentation magnifique qui comprendra drames et comédies.

M. Napoléon Racine de Huntingdon, est de passage en notre ville, aujourd'hui.

M. P. Jumeau, avocat, est revenu hier, d'un voyage à St-Rémi de Tingwick, où il a assisté aux funérailles de son frère.

Mlle R. Trudeau, MM. J. P. Beauvoisin, J. A. N. Pouliot et J. A. Couture ont reçu avec grande distinction leurs diplômes au Sherbrooke Business College.

Mme J. P. Bartlett, de l'Avenue Laurier, a subi ce matin, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, une opération pour l'appendicite. L'opération a très bien réussi.

Dimanche après-midi, à 1.30 heure, il y aura réunion dans la salle du Cercle Larocque de tous les membres qui appartiennent aux comités de propagande et de souscription. La présence de chacun est expressément requise.

M. J. A. Lapierre, A. Gauthier, R. Légaré, G. F. Gagné, de Montréal, sont en voyage d'affaires à Sherbrooke aujourd'hui.

M. Emile N. Lacroix et sa sœur Mlle Marie-Anne sont de retour d'un voyage à Québec où ils ont visité des parents.

Vendredi matin ont eu lieu le service et la sépulture de M. Arthur Jumeau, décédé à St-Rémi, chez son frère M. Omar Jumeau. Le défunt n'était âgé que de 24 ans.

Il a succombé à la suite d'une longue maladie, soufferte avec une patience et une résignation vraiment chrétiennes. Le défunt laissa outre son épouse, deux enfants en bas âge. Le deuil était conduit par M. Johnny Jumeau, de Montréal, père du défunt, et sa femme Mme Vve. Arthur Jumeau, ainsi que M. Omar, de St-Rémi, et M. P. A. Jumeau, de Sherbrooke. Nous offrons à la famille Jumeau nos plus vives sympathies.

Ceux qui désirent voir des belles scènes de cow-boys et de jules comédies n'auront qu'à se rendre au Casino ce soir.

LES ROUTES NATIONALES

LE GOUVERNEMENT REJETTE LA PROPOSITION DE SIR WILFRID.

OTTAWA, 24.—La Chambre a discuté toute la journée le bill de l'hon. M. Cochrane, au sujet du projet d'amélioration aux grandes routes en ce pays. Malgré les représentations faites par Sir Wilfrid Laurier, le gouvernement n'a pas voulu s'engager à donner de l'aide aux provinces dans la proposition de la population. Lundi la Chambre reprendra la discussion sur le bill des grains, et les crédits du ministre de l'Intérieur.

La question des écoles catholiques dans le district de Kewatin fera le sujet de deux nouvelles interpellations en Chambre la semaine prochaine.

L'ANNEXION A TRIPOLI

ROME, 24.—Leonidas Bissolati, un député socialiste italien a aujourd'hui pris la parole en Chambre. En rendant hommage à la valeur et au courage des soldats italiens, il a déclaré que le gouvernement aurait dû entamer des négociations avec la Turquie, avant d'annexer la Tripolitaine.

D'après lui, le décret d'annexion est une injure à l'Italie, parce qu'elle avait des droits sur la Tripolitaine avant que la France sur la Tunisie et le Maroc.

ROME, 24.—La Chambre des députés a adopté le bill autorisant l'annexion de Tripoli par l'Italie par un vote de 411 à 38.

Chiquez le tabac "MAPLE SUGAR".

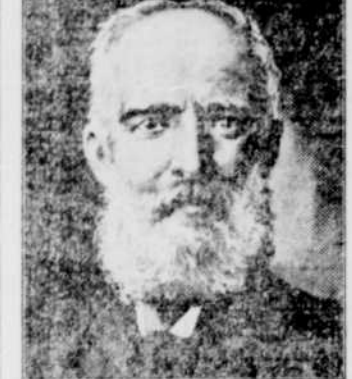
TORTURÉ PENDANT TRENTE-CINQ ANS

Je ne Pouvais plus Vivre sans les "Fruit-a-tives"

TENNESSEE, Ont., 29 Jan., 1910. "Pour trente cinq ans (et je suis maintenant un homme de soixante-ans) j'ai souffert terriblement de la constipation. Quelque fois le remède ou le médecin que j'ai employé, le résultat était le même, impossible d'être guéri. Il y a deux ans, je lus sur les "Fruit-a-tives" et je décidai d'essayer les tablettes.

"J'ai fait usage des "Fruit-a-tives" depuis. Elles sont le premier et le seul remède qui convient à mon cas. Si ce n'avait été les "Fruit-a-tives" j'aurais été content de cesser de vivre."

JAMES PROUDFOOT.



Le plus grand remède au monde pour toutes les sortes d'indigestion et de dyspepsie, s'appelle les "Fruit-a-tives". Les médecins aussi bien plusieurs milliers de monde le reconnaissent. Les "Fruit-a-tives" guérissent tous les troubles d'estomac parce qu'elles rendent le foie plus actif, renforcent les reins, purifient le sang et guérissent l'estomac propre et net. Les "Fruit-a-tives" sont le seul remède fait avec le jus de fruits.

10c. la boîte, 6 pour \$2.00, ou une boîte d'essai, 25c. Chez tous les détaillants ou envoyé sur réception d'argent par Fruit-a-tives Limité, Ottawa.

MORT MYSTERIEUSE DE HUIT BIBES

NEW-YORK, 24.—Une enquête est ouverte sur les causes qui ont provoqué la mort de huit bébés depuis dimanche, au "Brooklyn Nursery & Infants Hospital".

Il est à peu près certain que les petits ont succombé à l'empoisonnement par l'acide oxalique contenu dans le lait, mais on n'a pu déterminer encore s'il y a eu crime ou accident.

Les docteurs se demandent aussi s'il ne s'agit pas d'une attaque de méningite, revêtant la forme épidémique.

Il y aurait alors danger de contagion pour les autres enfants en traitement.

Les aliments contenus dans l'estomac des victimes seront analysés.

LE PROCES DES DYNAMITARDES

INDIANAPOLIS, 24.—Les avocats du gouvernement ont terminé aujourd'hui la préparation des procédures relatives au procès des dynamitarde. Les accusés comparaitront le 12 mars prochain.

Le procureur du district Miller a déclaré que 48 des 54 accusés subiront leur procès devant le juge fédéral Johnson, pour y répondre aux trente-deux accusations qui pèsent sur eux. Les deux McNamara, Ortie E. McManis et plusieurs autres ne comparaitront pas devant le premier terme.

Frank M. Ryan, un des conspirateurs, ne quitte pas Indianapolis, afin de préparer sa défense avec ses avocats.

IL DONNE SA DEMISSION

BRUXELLES, 24.—Le général Halévy, ministre de la guerre, a donné aujourd'hui sa démission. Le premier ministre de Broqueville le remplace.

Essayez nos Petites Annonces

Vous qui voulez une servante annoncez immédiatement dans

"LA TRIBUNE"

en spécifiant l'ouvrage à faire, etc.

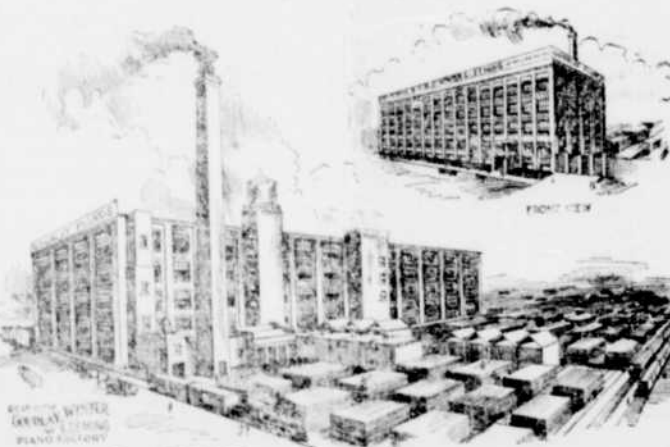
Vous qui avez quelques choses à vendre pourquoi ne pas essayer l'efficacité de nos petites annonces?

Vous qui voulez de bons locataires annoncez immédiatement dans

"LA TRIBUNE"

en disant quel genre de logement que vous avez à louer.

Vue a vol d'oiseau de la manufacture.



Cet établissement est consacré à la fabrication des célèbres pianos Gourlay, McMillan, Gourlay-Angelus et pianos Angelus.

M. Arthur Blouin

reconnu dans tous les cantons de l'Est comme expert de pianos (avec vingt ans d'expérience) est notre représentant général pour le gros et le détail. Toutes informations sur nos marchandises recevront la plus prompt attention.

Nos termes sont faciles, nous vous allouons un montant raisonnable pour les vieux pianos et vieilles orgues.

Ecrivez pour informations et nos catalogues en adressant à

Arthur Blouin

Tel 751. Résidence, 31, 29me Avenue. SHERBROOKE
GOURLAY, WINTER & LEEING Fabricants de pianos, TORONTO

Province de Québec, Municipalité de la cité de Sherbrooke

REGLEMENT No. 303

A une séance spéciale du conseil municipal de la cité de Sherbrooke, tenue à l'hôtel de ville, en la cité de Sherbrooke, le dix-neuvième jour de février en l'année de Notre Seigneur mille neuf cent douze, étaient présents le maire F. H. Hébert et les échevins McManamy, Simonson, White, Ledoux, Ewing, Brant, Rousseau, L. H. Olivier, Thompson et C. P. Olivier.

Il est ordonné et décrété par règlement du conseil

REGLEMENT No. 303

Attendu qu'il est de l'intérêt de la cité de donner son appui à la formation, à l'amélioration et au maintien de la nouvelle entreprise industrielle que M. J. B. Keating, de Portland, Me., est en voie de former sous le nom et raison sociale de "The Cosmopolitan Clothing Co."

1. La Corporation de la cité de Sherbrooke, ci-après appelée la Corporation, fera, sans se départir de son droit de propriété et malgré la possession de la compagnie jusqu'à ce que les conditions ci-après mentionnées soient remplies, le transport à la Cie The Cosmopolitan Clothing, lorsqu'elle aura été formée, et que nous appellerons ci-après la Compagnie, de la propriété suivante qui devra servir pour les fins pour lesquelles cette compagnie a été créée, c'est-à-dire la fabrication d'habits et autres marchandises du genre, cette propriété se composant comme suit :

Toute cette pièce de terrain formant le coin nord-ouest du lot numéro six cent quatre-vingt du plan cadastral et livre de renvoi pour le quartier Nord de la cité de Sherbrooke, comprenant les mesures suivantes, d'après le plan, et étant plus particulièrement décrit comme suit :

Commencement au coin sud-est de l'édifice (Spinning Mill) et marqué sur le plan ci-attaché par la lettre A, de là dans une direction nord-est et suivant la prolongation de la ligne sud-est de la dite filature, une distance de 25 pieds, jusqu'à un point marqué B sur le dit plan ; de là dans une direction nord-ouest et parallèle à l'extrémité nord-est de la filature jusqu'à un point de la ligne entre les lots 679 et 680 du dit plan cadastral et marqué C sur le dit plan ; de là dans une direction sud-ouest suivant la ligne entre les lots 680, 679 et 678 et l'extrémité de la rue de la prison jusqu'à un point situé sur la ligne entre les lots 680 et 629 du dit plan cadastral et marqué D sur le dit plan ; de là dans une direction sud-est et le long de la ligne entre les dits lots numéros 629 et 680 au point d'intersection avec la prolongation de la ligne sud-est de la maison Picker marquée par la lettre E sur le dit plan ; de là dans la direction nord-est et le long de la prolongation et de la ligne sud-est de la dite maison Picker, marquée par la lettre F sur le dit plan ; de là dans une direction nord-ouest et le long de l'extrémité nord-est de la dite maison Picker prolongée de façon à rencontrer la ligne sud-est de la dite filature, et marquée par la lettre G sur le dit plan ; de là dans la direction nord-est et le long de la ligne sud-est de la dite filature à l'endroit indiqué au commencement.

Le tout indiqué sur le plan ci-attaché par les lettres A B C D E F G et H, marquées en rouge.

La Corporation accordera en outre une exemption de taxes municipales en faveur de la Compagnie pour une période de dix années, le tout suivant les conditions suivantes qui sont de l'essence de ce règlement et du contrat qui devra en être fait et signé tel que ci-après mentionné.

2. La Compagnie devra avoir pour au moins vingt-cinq mille piastres de son capital payé avant que le dit contrat ne soit signé.

3. La Compagnie devra chaque année, et pour une période de dix années à partir d'une date qui ne devra pas être à plus de six mois de la date du commencement de ses opérations, payer au moins trente mille piastres (\$30,000) par année de salaires à ses employés, résidant à Sherbrooke, à l'exception des membres du bureau et des voyageurs ; et la compagnie devra mettre son industrie en opération d'ici la fin de la présente année.

4. La Cie devra déposer la somme de trois mille piastres (\$3,000) entre les mains de la Corporation avant que le présent règlement soit soumis à l'approbation des contribuables ; ce dépôt devra rester entre les mains de la Corporation jusqu'à ce que les réparations mentionnées dans une lettre en date du 18 décembre dernier et adressée par M. J. B. Keating au maire et aux échevins, aient été complétées.

5. Après dix ans de la date du contrat, si la compagnie a rempli toutes les conditions de ce règlement et du contrat qui doit suivre, elle devra être mise en possession de tous les titres lui donnant un droit de propriété absolu et gratuit sur la dite propriété.

6. Si la Compagnie manque pendant une période de six mois de remplir une ou plusieurs de ses obligations à l'égard de la Corporation, elle devra payer les taxes municipales pour tout le temps que ses usines ou fabriques n'auront pas été en opération, et payer un intérêt au taux de cinq pour cent par année sur le prix payé par la Corporation pour le dit terrain ainsi transporté conditionnellement à la compagnie. Mais aux fins du paiement des dits intérêts, le prix payé par la Corporation devra être considéré comme diminué sur la base de trois pour cent des salaires payés par la compagnie.

7. La Compagnie s'engage à payer et à rembourser à la Corporation toute somme que celle-ci paiera pour tenir assurées les bâtisses construites sur le dit emplacement.

8. Si la Compagnie manque, pour une période de six mois consécutifs, à l'une ou plusieurs des obligations ci-haut mentionnées qu'elle contracte envers la Corporation, tous les droits et privilèges qui lui seront dévolus en vertu du contrat à être fait en vertu du présent règlement, devront cesser et devenir nuls et de nul effet sans qu'il y ait nécessité pour la Corporation de lui en donner avis ou de constater son défaut ; et dans ce cas aucune réclamation pour amélioration ne pourra être faite par la compagnie contre la Corporation, mais toutes telles améliorations faites par la compagnie resteront sa propriété pourvu qu'elle les enlève des lieux dans l'espace de six mois.

9. Le maire de la cité ou toute personne spécialement nommée pour ce faire par le conseil municipal, pourra, à toute heure convenable, avoir accès aux fabriques de la compagnie ainsi qu'à la liste de paie, et la compagnie devra, chaque fois qu'elle en sera requise, fournir au conseil une preuve satisfaisante que les conditions du contrat sont bien remplies.

10. Un contrat devra être signé et mis à exécution par la Corporation et la Compagnie, et ce contrat devra comprendre toutes les obligations et stipulations ci-haut mentionnées, et dans ce contrat il devra être expressément exprimé que ces conditions seront de l'essence du dit contrat.

Donné à Sherbrooke, ce 19ème jour de février 1912.

F. H. HEBERT, Maire.

F. J. Griffith, Secrétaire-trésorier.

Canada, Province de Québec, District de Saint-François, COUR SUPERIEURE No. 861.

Le seizième jour de février 1912, devant MM. Genest et Broderick, P.C.S.

The British American Land Company, un corps politique et dément incompétent ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en la cité de Sherbrooke, dans le district de Saint-François.

Demanderesse.

vs Thomas Murphy, du canton de Wickham, dans le district d'Arthabaska, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans un mois.

GENEST & BRODERICK, P.C.S.

Cate, Wells & White, Avocats de la demanderesse.

4-2s.-ch.

Canada, Province de Québec, District de Saint-François, COUR SUPERIEURE No. 860.

Le seizième jour de février 1912, devant MM. Genest et Broderick, P.C.S.

The British American Land Company, un corps politique et dément incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en la cité de Sherbrooke, district de Saint-François.

Demanderesse.

vs Dame Julie Hébert, du canton de Wickham, dans le district d'Arthabaska, Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse, Dame Julie Hébert, de comparaitre dans un mois.

GENEST & BRODERICK, P.C.S.

Cate, Wells & White, Avocats de la demanderesse.

4-2s.-ch.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que le règlement No. 303, étant un règlement pourvoyant à l'octroi gratuit d'un emplacement et d'un édifice, et d'une exemption de taxes municipales pour dix ans à la Cosmopolitan Clothing Co., sera soumis à l'approbation des propriétaires de la cité de Sherbrooke, le cinquième jour de mars 1912, de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Des bureaux de votation seront tenus aux endroits suivants :

Quartier Est

No 9 rue Windsor, résidence de Charles Bresse.

Sud

No 57, rue Alexandre, boutique de Elzéar Marcoux.

Centre

No 64 rue Marquette, résidence de Louis Drapeau.

Nord

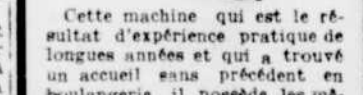
No 49, rue London, résidence de Archie Burns.

F. J. GRIFFITH, Officier-rapporteur.

Sherbrooke 23 février 1912.

4-2-10

Le pétrin mécanique "LEPAGE"



Cette machine qui est le résultat d'expérience pratique de longues années et qui a trouvé un accueil sans précédent en boulangerie, possède les mêmes qualités de construction irréprochable d'exécution qui ont établi la grande réputation de nos pétrisseurs mélangeurs Lepage.

Avec ce pétrin, la pâte est pétrie comme à la main, fortement soulevée, allongée et aérée, de plus, il en résulte l'économie de consommation de force motrice, ce qui facilite beaucoup l'introduction de cette machine dans les petites boulangeries, d'autant plus que nous pouvons accoupler directement cette machine avec un moteur électrique ou moteur à gazoline.

Boulangers, écrivez à la Cie C. H. Lepage Ltée., et demandez toutes les informations que vous pourriez désirer au sujet de ces machines. Soyez assurés que notre maison vous donnera toute l'attention à votre correspondance.

La Cie Lepage, Ltée., QUEBEC.

Pour vivre et pour sentir l'homme à besoin de pleurs. —Musset.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule. —Racine.